

Emille-Romagne :

**Santé publique
et lutte de classes**

DE
STEENOKKERZEEL
A LA RUE DE LA LOI

**France :
du passé
vers l'avenir**



**Les girations
des partis
communautaires**

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série N° 6 (25)

5^{me} année - Juin-Juillet 1974 - 40 F

Sommaire

Rosine Lewin France : du passé vers l'avenir	p. 1
Jean Terfve Les évolutions du Rassemblement wallon	p. 5
Jan Debrouwere Le nationalisme flamand, des « puretés » originelles à Steenokkerzeel	p. 11
Témoignages sur une « région rouge » d'Italie Santé publique et lutte de classes	p. 19
Maxime Steinberg Un certain combat : Joseph Jacquemotte (III)	p. 38
Lire des livres	p. 44
Revue des revues	p. 47

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers,
Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau,
Pierre Joye, Rosine Lewin, René Lonnoy, Jacques Moins, Jacques Nagels,
Claude Renard, Jean-Paul Vankeerberghen

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Un dessin de Marcolle Lavachery

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

France : du passé vers l'avenir

« Rien n'est plus comme avant ».

Cette phrase prononcée avec ferveur au lendemain des élections présidentielles françaises, cette phrase aux consonances de rêve, cette phrase chargée d'avenir, porteuse d'élan — ce petit bout de phrase constitue aussi un diagnostic.

Car il est bien vrai que les quelque treize millions de voix recueillies par François Mitterrand représentent — à l'exception de l'élection de l'automne 1945 à la Première Constituante — un résultat jamais atteint par la gauche française.

M. Giscard d'Estaing, président de la république française, ne pourra à aucun moment oublier qu'il n'a été élu que d'extrême justesse : il aurait suffi d'un transfert d'à peine 200.000 voix pour que Mitterrand soit élu au lieu de lui. Et tout permet de croire que si les jeunes de 18 à 21 ans avaient voté, le candidat de la gauche l'aurait emporté.

En fait, la moitié des Français a voté le 19 mai à la fois pour un candidat unique de la gauche, pour un programme d'importantes transformations économiques et sociales, et contre l'exclusive anti-communiste. Cette triple option résulte de très longs et de très patients efforts. Elle s'est clarifiée au cours d'une étonnante mobilisation de l'électorat, d'une extraordinaire politisation des Français. Entre le 5 et le 19 mai, François Mitterrand a drainé bien plus de voix que celles qui, arithmétiquement, devaient lui revenir (celles du premier tour + le report des candidats évincés). Cette avancée, qui témoigne de la dynamique de la gauche unie, a été analysée par une équipe de l'hebdomadaire communiste français « France Nouvelle ». Il ressort de cette analyse que :

1) les résultats sont particulièrement remarquables là où la gauche est bien structurée, et tout spécialement là où l'influence communiste est considérable. C'est vrai à Paris, où François Mitterrand gagne moins de 3 % dans les 7^e, 8^e, 16^e et 17^e arrondissements, mais plus de 5,5 % dans les 11^e, 13^e, 19^e et vingtième arrondissements (On sait que Giscard d'Estaing l'emporte haut la main dans le 16^e, qui est l'arrondissement le plus huppé de France, ainsi

que dans les 8^e et 7^e, ceux des grandes affaires et de la haute administration). C'est vrai aussi dans le Nord-Pas de Calais, dans le Limousin, dans la Provence-Côte d'Azur. C'est vrai dans les zones surtout socialistes et radicales, où des réticences marquées le 5 mai ont disparu le 19 mai : F. Mitterrand a obtenu plus de 46 % à Caen, plus de 48 % à Rennes.

2) Une remontée est perceptible dans les « zones de faiblesse » de la gauche. L'exemple du Sud-Ouest est éloquent : en Gironde, le candidat commun gagne entre les deux tours 63.000 voix et 17 % pour atteindre le score de 60 %. A Bordeaux, fief de M. Chaban-Delmas, il approche de la majorité. Dans les Landes, il gagne 7 % sur le premier tour, et 8 % dans le Lot-et-Garonne. Il est bien clair que des contingents de l'électorat de Chaban se sont reportés sur la candidature de François Mitterrand. Mais ce report — que la gauche a encouragé — signifie un échec pour le système qui avait investi là-bas des années d'efforts.

3) Dans l'ensemble des villes même moyennes, la gauche monte ou remonte. C'est le cas à Troyes, Reims, Périgueux. Châtellerauld, Villeurbanne, Abbeville, Rouen voient le candidat de la gauche devancer Giscard, qu'avaient rallié des maires « réformateurs » ou « socialistes ». Un vieux penchant centriste, un solide réflexe anticommuniste ont été vaincus ici le 19 mai.

4) A l'exception du Pas-de-Calais, la progression des votes de gauche dans les 19 départements les plus ouvriers s'est confirmée. Elle est particulièrement remarquable dans les départements de l'Est (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Haut-Rhin) où les bastions de droite de la classe ouvrière sont durement secoués (gain moyen de 8 % entre 1973 et le second tour de 1974).

5) Même « la France Traditionnelle » a bougé. Dans les cinq régions de l'Ouest, classées à droite (Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charente) la droite stagne ou recule et la gauche progresse de 4 à 8 %.

Affirmer à partir de ces données que la dynamique est à gauche, ce n'est pas solliciter les faits. Prévoir que la droite, bâtie sur une coalition d'intérêts divisés au premier tour, va s'effriter, ce n'est pas se payer de mots.

Car en même temps que la gauche unie est devenue un pôle d'attraction, le rassemblement effectué par Giscard est soumis à de puissantes forces centrifuges : comment unir durablement sur un programme de « changements » une frange réactionnaire fascisante, des « réformateurs » qui veulent bien changer quelque chose pour que rien ne change, et les barons du grand capital décidés à défendre leurs privilèges, et à les consolider si possible ? Ce n'est assurément pas le soin que déploient le président Giscard et son premier ministre Chirac à se montrer jeunes et modernes, qui modifie quelque chose au fond du problème. Le fond du problème, c'est que Giscard d'Estaing n'est pas en mesure de proposer à la France les réformes dont elle a besoin, parce que ces réformes impliquent

une mise en cause des monopoles capitalistes. Or, non seulement Giscard est étroitement lié à la caste des 200 familles, mais de surcroît toute son action comme ministre de l'Economie témoigne de ses convictions : en organisant le pillage du secteur public, en assurant le financement par l'Etat des grands groupes du secteur privé, il a montré comment il entend gérer la France.

Dans ces circonstances, le programme commun de la gauche va, selon toutes vraisemblances, continuer à jouer son rôle d'éducateur et de mobilisateur des masses populaires.

Il n'est pas inutile à cet égard de rappeler le chemin parcouru en cinq ans.

Pour les élections présidentielles du 1er juin 1969, le PCF propose en effet au parti socialiste de présenter un programme et un candidat communs. Le P.S. oppose un refus à la proposition. Son candidat aux élections remporte cinq pour cent des voix : Jacques Duclos en recueille 21 %. Au lendemain de ce résultat, le congrès socialiste d'Issy-les-Moulineaux condamne toute alliance avec les forces représentatives du capitalisme (y compris la recherche de « combinaisons centristes ») et décide que l'union de la gauche doit devenir « l'axe normal » de la stratégie socialiste.

Engagées le 18 décembre 1969, les conversations entre communistes et socialistes aboutissent un an plus tard à la publication d'un bilan où apparaissent que des possibilités d'accord coexistent avec des divergences à propos d'un programme commun. Le 9 octobre 1971, le Parti communiste français adopte son « Programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire ». Une immense campagne de réunions-débats est enclenchée. Le programme du PCF y est présenté non pas comme à prendre ou à laisser, mais comme base de discussion avec les autres partis démocratiques. Le retentissement de ces innombrables débats contribue à l'accélération des pourparlers entre PCF et PS. Le 27 juin 1972, un programme commun de gouvernement de la gauche est signé par les deux partis, auxquels se joignent quelques jours plus tard, les Radicaux de gauche.

Redouté et vilipendé à droite, présenté par les « super-révolutionnaires » comme un piège électoraliste, le programme commun de la gauche est doté de quelques vertus capitales. D'abord, il existe. Ensuite, son contenu de classe, sa force de frappe anticapitaliste sont évidents. Enfin, ce document offre une perspective pour avancer vers le socialisme. Il montre qu'il existe des solutions aux problèmes que laisse pourrir le régime, tout en s'en nourrissant : l'inflation, le chômage, la crise de la culture, par exemple. Il indique les moyens pratiques de mettre fin à des gaspillages insensés ; il propose de contrôler, en les transférant à la collectivité, « les moyens de production les plus importants et les instruments financiers actuellement entre les mains de groupes capitalistes dominants ». Tout en laissant subsister un important secteur privé, les nationalisations prévues par le programme commun visent à « limiter et circonscrire les bases monopolistes ». Par ailleurs, le pro-

gramme montre la voie vers une politique étrangère conforme aux intérêts du peuple de France, et des peuples du monde.

Programme d'action, laissant son autonomie à chacune des parties contractantes, le programme commun de la gauche est devenu une grande force parce que les masses s'en sont emparées.

Et, chacun a pu s'en rendre compte, le rayonnement du programme commun dépasse les frontières de la France.

C'est le président du Parti socialiste belge, André Cools, qui écrivait le 21 mai dans « Le Peuple - Le Monde du Travail » :

« François Mitterrand a rassemblé autour de son nom sur un programme nettement axé vers la transformation de notre société, près de la moitié des Français. Il l'a fait en refusant toute équivoque sur la participation communiste à son gouvernement. Il l'a fait dans la clarté. C'est un événement que non seulement tous les Français mais aussi tous les Européens doivent méditer.

» La gauche est fort diverse à travers nos différents pays d'Europe. Mais au-delà de sa diversité, elle devra un jour aussi préparer le combat au niveau de notre continent et préparer un programme commun qui sera la synthèse de toutes ses composantes. Ce n'est pas pour demain mais il faut y travailler dès aujourd'hui. François Mitterrand nous a montré la voie... Il a déjà annoncé qu'il continuerait son combat en France. Puisse-t-il l'élargir à l'ensemble de l'Europe ! »

La gauche est diverse, oui. Et l'Europe bouge.

Ce qui vient de se passer au Portugal est riche d'enseignement : car si le fascisme salazarien s'est soudain effondré comme un pan de mur, c'est que depuis longtemps, avec une intelligente obstination, des militants communistes, socialistes, chrétiens minaient ce mur et ce régime. Prenant pied dans chaque pouce de terrain lâché ou concédé par le régime, qu'il s'agisse de « droits syndicaux » ou d'élection-bidon — transformant le dégoût de la guerre coloniale en volonté de lutte antifasciste, ces militants obscurs et héroïques ont frayé la voie au 26 avril.

Mais l'immobilisme de l'Europe capitaliste est mis en question ailleurs encore : le 12 mai, 59 % d'Italiennes et d'Italiens répondaient Non au référendum sur l'abrogation de la loi instituant le divorce. Au-delà de la législation sur la famille, c'est l'hégémonie de la démocratie chrétienne qui était au centre de la campagne référendaire. Aujourd'hui le glas sonne pour cette hégémonie qu'*M. Fanfani* rêvait de consolider.

L'affrontement entre droite et gauche à l'échelle européenne change donc d'allure, et l'appel d'André Cools pour un combat élargi « à l'ensemble de l'Europe » ne saurait être tenu pour une clause de style.

En Belgique aussi, c'est l'union des forces anticapitalistes sur un programme élaboré en commun qui seule provoquera ce tournant auquel aspirent les masses populaires. S'il est une voie que nous ait ouvert le combat de la gauche française, c'est bien celle-là.

Les évolutions du Rassemblement wallon

Le gouvernement Tindemans-De Clercq, bien que minoritaire à la Chambre, a pu passer le cap de l'investiture grâce aux votes d'abstention des partis communautaires V.U. et F.D.F.-Rassemblement Wallon.

Manifestement, l'initiative de cette manœuvre audacieuse revient au président du R.W., le professeur Perin. Il a entraîné à ses côtés le F.D.F. qui marquait cependant une certaine hésitation. La V.U. a suivi dans la même foulée.

Comment le professeur Perin explique-t-il cette curieuse giration ?

C'est, dit-il, afin de rendre possible la continuation du dialogue de communauté à communauté. Il estime que ce dialogue a été entamé pour la première fois au cours de l'entrevue de Steenokkerzeel où les représentants des partis communautaires avaient rejoint les négociateurs CVP-PSC, PVV et PLP pour examiner ensemble la situation politique résultant de la prolongation de la crise gouvernementale.

Selon lui, les résultats de l'échange de vues sur la régionalisation justifieraient la continuation des négociations. Cette continuation ne pourra utilement se faire que si un gouvernement est en place. De là la décision de s'abstenir au vote pour permettre au gouvernement Tindemans de s'installer.

On sait que l'opération a eu des prolongements.

Une question se pose dès l'abord. En quoi les discussions de Steenokkerzeel et les amorces d'accord qui y ont été réalisées constituent-elles une approche sérieuse des positions du R.W. en matière de régionalisation ? En quoi ce que Perin et ses amis appellent pompeusement l'ouverture du dialogue de communauté à communauté rend-il vraisemblable la mise en place d'un système valable d'organisation régionale de la Belgique ? L'accord complet n'a pu se faire, essentiellement en raison du problème bruxellois où un compromis valable n'a pu être élaboré ; toutefois, affirme-t-on, sur les autres points les solutions qui se sont dégagées constituent une base admissible par tous.

Il est utile dès lors d'établir la comparaison entre les positions du R.W. et les solutions retenues à Steenokkerzeel.

En matière d'assemblée régionale, le FDF-RW dans son programme et dans les propositions qu'il a faites à la commission parlementaire mixte sur la régionalisation réclame que cette assemblée soit composée de mandataires spécialement élus au suffrage universel direct. Il accepte toutefois pour la période transitoire, avant que l'on ait procédé à une nouvelle révision de la constitution et pour éviter une inflation excessive du personnel politique, que les assemblées régionales soient composées de parlementaires. Ainsi l'assemblée régionale wallonne comprendrait la totalité des parlementaires d'expression française, l'assemblée régionale flamande, la totalité des parlementaires d'expression néerlandaise, l'assemblée de la région bruxelloise, des parlementaires francophones et néerlandophones élus dans cette région. En raison de la composition des Conseils culturels, la formule envisagée permettrait dès le départ d'assurer l'unité des matières culturelles et des affaires régionales.

Steenokkerzeel retient l'idée d'assemblées composées uniquement au départ du Sénat. Cela signifie une composition singulièrement plus restreinte, une élimination des élus n'ayant pas atteint l'âge de quarante ans et, dans le moment présent, une assemblée où la majorité est assurée aux mandataires des partis gouvernementaux.

En ce qui concerne l'exécutif régional, le programme FDF-RW prévoit un exécutif émanant de chaque assemblée régionale, élu au scrutin majoritaire et responsable devant l'assemblée.

Cet exécutif a le droit d'élaborer des projets de décrets et d'ordonnances et d'en assurer l'exécution.

Dans la formule de Steenokkerzeel l'exécutif devient un comité du gouvernement national. Il en résulte que les responsables des exécutifs régionaux devront être habilités par le Parlement national et ne pourront en aucun cas être désavoués par les assemblées régionales.

Voyons les compétences et la nature juridique des ordonnances.

Dans le programme FDF-RW le pouvoir législatif national indique les matières spécialement réservées à l'Etat, le surplus étant

de la compétence des pouvoirs régionaux. Même certaines parties des pouvoirs réservés à l'Etat pourraient être délégués aux régions.

Les ordonnances des exécutifs régionaux auraient valeur législative et ne seraient pas soumises au pouvoir de tutelle de l'Etat. Les accords de Steenokkerzeel s'engagent dans une voie fort différente. Les régions ne seront compétentes que dans les matières qui leur seront expressément reconnues. Toutes les compétences ne seront pas déterminées dès le départ, elles seront octroyées progressivement par des arrêtés royaux. Ce qui signifie que l'attribution des compétences ne dépendra même plus du Parlement national mais du gouvernement. C'est en fait la mise des régions sous la dépendance du gouvernement central et l'absence de toute autonomie régionale réelle.

Ajoutons en ce qui regarde le problème de Bruxelles qui, même si une base d'accord n'a pas encore pu être complètement élaborée, le FDF-RW semble disposé à renoncer au principe de la consultation démocratique des populations en le remplaçant par des arrangements négociés au sommet.

Il est difficile de prétendre qu'il n'y a pas un monde entre les positions de base du FDF-RW et ce qu'il considère pour l'instant comme un compromis acceptable.

Pourquoi cette inflexion subite de son attitude allant jusqu'à l'appui indirect au gouvernement Tindemans ?

Les causes sont comme toujours diverses mais la première d'entre elles nous semble être les résultats des dernières élections.

Depuis leur fondation, le FDF et le RW ont connu une marche ascendante. De petits groupes contestataires, ils sont devenus rapidement des formations politiques d'importance moyenne dont le rôle politique n'est pas négligeable et qui même peuvent avoir une influence déterminante dans un pays où il n'y a pas de grands partis dominants et où les gouvernements sont nécessairement des gouvernements de coalition.

A chaque élection ils ont marqué des succès et dans la région bruxelloise, le FDF est même devenu la force politique numériquement la plus grande. L'impact qu'ils exercent sur l'électorat est essentiellement lié à leurs positions en matière communautaire.

Même s'ils ont estimé utile d'étoffer leurs programmes en y incluant des prises de position en matière économique, sociale et internationale, ces dernières restent secondaires, elles ne constituent nullement leurs bases attractives. C'est d'ailleurs la raison qui explique l'ampleur de l'éventail des tendances qui existent au sein de ces partis et la facilité qu'ils ont à réaliser des ententes disparates entre groupes et hommes d'appartenance sociale différente.

C'est donc sur le plan uniquement communautaire que ces partis peuvent enregistrer des résultats. Ceux-ci leur sont nécessaires s'ils veulent conserver leur raison d'être.

Dans leur période de montée et pendant un certain temps les résultats concrets de leur action n'étaient pas indispensables ; ils pouvaient jouer au groupe contestataire, développer une opposition négative, se contenter de ferrailler contre l'adversaire.

Mais avec leur développement même et l'accroissement de leur force politique, ils sont placés devant la nécessité d'enregistrer certains résultats tangibles. Sinon ils risquent la désaffection rapide de ceux qui les suivent.

Les dernières élections semblent avoir marqué un seuil de régression. Sans doute n'a-t-on pas assisté à un effondrement du FDF et du RW mais, tant à Bruxelles que dans les grands centres de Wallonie, il y a stagnation nette ou même recul. C'est un avertissement. Ou l'action sera payante à brève échéance ou le dépérissement s'installera et pourra même être extrêmement rapide en raison de l'étroitesse des objectifs poursuivis.

Action payante : ce n'est pas nécessairement la réalisation complète et sans bavure de l'option fédéraliste, c'est néanmoins quelque chose qui peut apparaître comme une étape vers la régionalisation. Le FDF-RW est donc à l'affût d'un résultat quelconque, quitte pour lui à en exagérer l'importance et à présenter comme décisifs les objectifs mineurs qui pourraient être atteints. Il y va pour ce parti d'une question de développement et peut-être même d'existence. A ce moment, le FDF-RW a devant lui un gouvernement qui essaye d'élargir sa base et qui a besoin d'enregistrer certains succès immédiats pour asseoir son influence.

Dans la situation politique belge, dégeler le problème de la régionalisation, combler le vide du 107 quater, dégager même des embryons de solutions aux problèmes communautaires apparaîtrait dans le chef du gouvernement comme un signe de force et d'efficacité. Il ne déplairait pas à M. Tindemans d'être celui qui apporte quelque chose dans le domaine où tous ses prédécesseurs se sont cassés les dents. Sans doute ses objectifs sont-ils clairement tracés. Il ne peut être question de fédéralisme ou même de solutions fédéralisantes. Mais il est possible d'accepter une structuration des régions différente du monolithisme unitaire ancien.

Pourquoi pas une Belgique des régions plutôt qu'une Belgique unitaire si les précautions sont prises pour que les pouvoirs réels en matière économique et sociale demeurent entre les mains de l'Etat central ?

Une telle solution émuellerait les tensions politiques et conduirait même à un nouvel élargissement des pouvoirs culturels si chers à la partie flamande du pays.

Il y a donc entre le gouvernement et les dirigeants du FDF-RW certains intérêts disparates mais pour le moment convergents qui offrent un champ aux fameux dialogues de communauté à communauté. Mais ceci n'a avec la régionalisation réelle que des rapports fort éloignés.

N'oublions pas que celle-ci, dans la partie wallonne du pays

surtout, apparaît comme une nécessité en fonction de la situation économique et sociale. La régionalisation, ce n'est pas un jeu de structures abstraites, c'est un ensemble de moyens aidant à surmonter une série de problèmes très concrets en matière d'emploi, de développement économique et social. Comme l'écrivait récemment le député socialiste J.M. Dehousse : « sans une régionalisation efficace, la région wallonne ne retrouvera pas son équilibre économique et social et sans une Wallonie rééquilibrée la Belgique court à la dislocation ».

C'est la transposition du mot d'ordre fédéralisme - réformes de structure lancé par André Renard. Cette liaison très étroite du communautaire et de l'économico-social est de plus en plus justifiée, elle donne au communautaire un caractère de classe. C'est là d'ailleurs que s'est produite une transformation essentielle dans la politique du RW depuis sa fondation.

Quand nous disons sa fondation, nous pensons non pas à sa construction officielle mais à celle des groupes qui l'ont précédée au moment où Perin a rompu en fait avec le Mouvement Populaire Wallon.

L'opinion majoritaire au MPW à l'époque était que le Mouvement ne devait pas se transformer en un nouveau parti politique et qu'il devait maintenir sa vocation à la fois de groupe de pression et de rassemblement des forces progressistes.

Perin estimait par contre arrivé le moment où il fallait tenter de mettre sur pied une organisation politique nouvelle.

Il entraîna derrière lui un nombre assez important d'adhérents au MPW qui exercèrent une influence certaine dans la détermination de la ligne politique de la nouvelle formation.

La liaison fédéralisme-réformes de structures, la notion de la régionalisation moyen pour régler plus aisément les problèmes économique-sociaux posés à la Wallonie restaient la base idéologique principale des nouveaux groupes. A ce moment-là d'ailleurs la préoccupation principale du fondateur F. Perin était d'accrocher sa nouvelle organisation politique au mouvement syndical — la FGTB surtout mais également la CSC — par l'intermédiaire de ses contacts étroits avec les dirigeants du mouvement Renovation Wallonne (Outers, etc.).

Cette tentative en direction des forces organisées de la FGTB devait se solder par un échec, les milieux syndicaux prenant de plus en plus leurs distances à l'égard de Perin.

Le problème se pose alors pour le RW de se trouver une base électorale. Pour cela, il importe de mettre essentiellement l'accent sur les problèmes communautaires et dans les autres domaines de faire preuve de l'éclectisme le plus large afin qu'il n'y ait pas d'entraves idéologiques à l'appartenance au RW. Le but est de tirer avantage de la crise profonde que traversent tous les partis traditionnels et d'offrir à ceux qui sont prêts à s'en réjouir un parti

nouveau où chacun peut se retrouver sans abandonner ses convictions de départ.

De là le décrochage progressif du RW par rapport aux problèmes économique-sociaux qui le conduira rapidement à des positions antisyndicales et antisocialistes. Sacrifiant d'ailleurs aux modes et aux idées politiques en vogue, le fondateur du RW se présente comme un leader du centre gauche, comme une sorte d'émule de J.J. Servan-Schreiber et se démarque spectaculairement de toute sympathie à l'égard du mouvement communiste.

En réalité, le RW adapte ses positions politiques au besoin de se trouver une base électorale. Cela le conduira à perdre rapidement une grosse partie des attaches qu'il pourrait avoir dans le monde ouvrier et à devenir un parti de la bourgeoisie. C'est ce qu'il est à l'heure présente.

Dans ces conditions, le caractère nettement orienté vers la droite du gouvernement ne peut guère gêner les dirigeants du RW. Pas mal de ses électeurs ont en matière économique-sociale des positions peu éloignées de celles des amis de MM. Tindemans ou De Clercq.

Ce que l'on appelle dialogue de communauté à communauté est en quelque sorte le dialogue de groupes de la bourgeoisie sur la façon dont il est possible d'adapter les structures de l'Etat à une situation nouvelle sans mettre en péril les prérogatives essentielles de la classe dominante.

On comprend qu'il puisse y avoir là une base d'accord relativement aisée. Pour le surplus, élément subjectif non dépourvu d'importance, il y a là une occasion pour le chef du RW Perin de jouer un bon tour à ses anciens amis socialistes et d'assouvir sa hargne à leur égard.

Il faut voir cependant que les limites d'un éventuel accord sont très étroites. Le gouvernement peut consentir des aménagements en matière de structures et d'instruments de pouvoirs régionaux, il ne peut rien consentir en ce qui concerne l'octroi de pouvoirs réels aux régions.

Les concessions de forme peuvent aider le RW à trouver temporairement le second souffle dont il a besoin, elles ne sont pas de nature à permettre la véritable régionalisation qui pour la Wallonie reste un problème vital.

Le nationalisme flamand, des « puretés » originelles à Steenokkerzeel

La vie politique belge ne se conçoit pas sans le nationalisme flamand, que l'on ne peut escamoter avec des bons mots ou des beaux sentiments. Car il existe... mais il n'a pas toujours été ce qu'il est aujourd'hui.

Dans les années vingt, le nationalisme flamand se présentait comme l'expression politique teintée d'humanisme et de démocratie des soldats du front et de jeunes intellectuels flamands (le « Frontpartij »). Nourri au départ de l'attitude négative qu'affec-taient les gouvernements belges à l'égard de l'exigence en soi légitime et démocratique de la flamandisation de la Flandre — une tautologie qui était loin d'apparaître comme telle aux yeux de la bourgeoisie belge d'alors — le nationalisme flamand prit à la fin des années vingt et au début des années trente une orientation inspirée par les courants autoritaire de droite et fasciste. La peur du communisme, qui était aussi la peur du socialisme, se trouvait dans la très catholique Flandre de l'époque, fortement entretenue par un clergé réactionnaire et par le parti catholique — d'ailleurs lié au clergé — qui faisait la loi à la campagne et dans les petites cités provinciales, ne laissant au mouvement ouvrier de gauche et au libéralisme anticlérical que de rares îlots dans les agglomérations industrielles. Cet anticommunisme-antisocialisme déteignait sur les « Frontistes », demeurés catholiques même s'ils s'élevaient

avec hostilité contre le clergé fransquillon de Flandre, dont le journal favori était alors « La Libre Belgique » (et aujourd'hui « De Standaard »). Cela les rendait du reste d'autant plus sensibles au pouvoir d'attraction des mouvements fascistes montants à l'étranger, qui étaient anticommunistes mais se proclamaient « anticapitalistes », se permettaient un langage brutal envers le clergé et, last but not least, offraient un avenir politique à la petite bourgeoisie flamande — diplômés et classes moyennes — qui ne parvenait pas à se situer entre les partis bourgeois de gauche et de droite. A quoi s'ajoutait le fait que cette petite bourgeoisie subissait lourdement le contrecoup de la crise économique dans une Flandre sous-industrialisée.

La sympathie nationaliste-flamande pour le fascisme italien — encore qu'elle lui ait coûté l'appui d'une série d'éléments démocratiques dont Herman Vos était le porte-parole, et qui rejoignirent le POB — fut rapidement reportée sur l'Allemagne nazie, plus proche à bien des égards.

Il faut rappeler à ce propos que déjà avant la première guerre mondiale, et donc bien avant la prise du pouvoir par les nationaux socialistes, l'Allemagne exerçait sur la vie culturelle et politique en Flandre une influence importante, due à des raisons diverses qui méritent un jugement nuancé.

Il y avait les affinités linguistiques et l'espoir que la force de l'Allemagne apporterait une garantie contre l'expansionnisme français et le danger de francisation. Le social-démocratism allemand d'un Auguste Bebel a d'ailleurs joué un rôle non négligeable sur la formation des socialistes flamands, plus portés vers les problèmes de doctrine, mais peut-être moins « activistes » que leurs amis wallons. Les premiers communistes flamands eux aussi tenaient en grande estime les spartakistes allemands. Et il y avait, surtout après la première guerre mondiale, cette floraison de la culture allemande, avec d'une part l'influence directe de l'importante école expressionniste de Berlin sur des poètes flamands comme Paul Van Ostayen, et d'autre part, celle de la « Heimatliteratur » sur le romantisme rural d'un Timmermans et d'un Claes. Pour la petite bourgeoisie flamande, politiquement frustrée, de la Belgique d'alors l'Allemagne — pays du national-socialisme militant, avec son anti-communisme hissé au rang de philosophie d'Etat, avec l'antisémitisme et le racisme — était l'exemple à suivre, le guide vers le pouvoir.

Le V.N.V. (Vlaams Nationaal Verbond, c'est-à-dire Fédération nationale flamande) reprit à son compte la symbolique, la terminologie, l'uniforme nazis. Dans le mouvement, tout cela put être considéré au début avec un certain détachement et un Rik Borginon put encore s'affirmer ouvertement anglophile et anti-allemand. Mais un mécanisme s'était mis en marche, marqué par les succès internationaux de Hitler que les gouvernements occidentaux laissaient se multiplier, dans l'espoir de trouver en lui l'allié dont ils rêvaient pour anéantir l'Union soviétique. A la veille de la guerre et au cours

de la deuxième guerre mondiale, l'évolution se poursuivait... et ce fut la fin du V.N.V. Car son « idéal thiois » ne trouvait pas de place dans le monde national-socialiste. Les SS apportèrent leur appui au groupe de Jef Vandewiele appelé « DEVLAG » qui s'activait au recrutement d'unités SS flamandes, propageait la doctrine nazie et entendait éliminer le V.N.V.

La défaite du fascisme sonna le glas d'un V.N.V., déjà pratiquement effondré pendant la dernière phase de l'occupation allemande. Il semblait que le nationalisme flamand ne pourrait pas survivre à cette aventure...

Et de fait, dans les années quarante, au début des années cinquante, il fut réduit à de petits groupes, hantés par le ressentiment et l'envie, de familles frappées par la répression de l'incivismisme. Ces groupes étaient liés par la revendication commune de l'« amnistie », en fait une revendication de réhabilitation, qui paraissait alors particulièrement aberrante et illusoire.

Avec les débuts de la guerre froide, la résurgence de l'anti-communisme en Europe occidentale, et la perte de prestige subie parallèlement par la démocratie et les idéaux de la résistance, une nouvelle attitude apparut bientôt au sein de la bourgeoisie, une attitude qui particulièrement dans le parti social-chrétien flamand, se traduisit par une « tolérance » à l'égard des collaborateurs. Des anciens dignitaires du VNV comme De Winter et Leemans, se virent offrir une nouvelle chance politique par le CVP.

Certains crurent alors le moment venu pour une renaissance pure et simple du VNV, et sous le vocable de « Concentration flamande », des nationalistes-flamands purent même faire élire un député en 1954. C'était cependant la limite de leurs possibilités.

C'est alors qu'un groupe de « Realpolitiker », conduit par Frans Van der Elst, Jorissen, Matthyssens et d'autres, et jouissant de l'appui moral de Hendrik Elias, encore incarcéré, organisa un véritable putsch contre la direction de la « Concentration flamande », laquelle était à ses yeux trop compromise avec la collaboration, et toute la stratégie national-flamande fut réévaluée.

Dorénavant, la vieille idée thioise d'une grande Néerlande, n'aurait plus droit qu'à des hommages accidentels, formels et de plus en plus discrets. Les jeunes générations flamandes n'étaient plus guère attirées par cette idée, et aux Pays-Bas mêmes, le « grand-néerlandisme » et le mouvement flamand tout court, dont on ne retenait à l'étranger que les aspects fascisants et de collaboration, étaient accueillis avec hostilité.

On cessa de faire l'éloge de la collaboration, et celle-ci fut emmurée dans le silence. Le mot d'ordre d'« amnistie » n'eut plus cette résonance justicière qu'il avait affectée, mais fut présenté comme le souhait d'un pardon généreux envers ceux qui s'étaient égarés dans leur idéalisme juvénile, mais avaient toujours été de sincères anticommunistes. Et puisque les Allemands eux-mêmes avaient ignoré tout des camps de concentration ...

Le nouveau nationalisme flamand, dont l'appellation de « Christelijke Vlaamse Volksunie » (Union populaire chrétienne flamande) se transforma rapidement en « Volksunie » (Union populaire) se convertit de surcroît à la démocratie parlementaire. Il put accueillir les nouvelles couches de la petite bourgeoisie, des jeunes intellectuels catholiques qui ne se trouvaient pas à l'aise dans un CVP tiraillé entre la grande bourgeoisie et le syndicalisme chrétien.

La Volksunie fut servie dans cette opération non seulement par le climat international mais aussi par une série d'événements intérieurs.

Il apparaissait clairement en effet que l'appareil d'Etat renonçait avec peine à ses préjugés contre le fait flamand, soutenu en cela par la presse bruxelloise francophone, et tout spécialement par « Le Soir » et « La Dernière Heure ». Des mesquineries, des tracasseries, une bourgeoisie francophone de Flandre certes peu nombreuse mais économiquement forte et active, tout cela créa un nouveau climat d'irritabilité et de tension en Flandre, auquel toute l'opinion flamande était d'ailleurs sensible, mais dont profita finalement la Volksunie militante, qui se vit ainsi préparer la voie. Le premier affrontement eut lieu autour de la publication du recensement de 1947. Cette exigence, formulée par les francophones et normale en soi, fut exposée du côté de la bourgeoisie francophone et conçue du côté flamand comme une tentative de justifier de nouvelles incursions francophones en Flandre, comme une nouvelle atteinte à son caractère néerlandophone.

La presse catholique flamande, encore très primitive et clérical, tenait par dessus tout à tracer une frontière entre une Flandre croyante et conservatrice et une Wallonie laïque et de gauche. Elle se laissait aller à des schématisations et des outrances qui faisaient du Wallon un personnage diabolique.

Les grands heurts politiques de l'après-guerre furent dès lors fatalement présentés comme s'il s'agissait de conflits entre Flamands et Wallons, avec « Bruxelles » comme enjeu : qu'on songe à la question royale, à la guerre scolaire, aux marches sur Bruxelles à commencer par celle de 1961, etc.

L'industrialisation en plein essor de la Flandre (elle avait commencé à la fin des années cinquante) transformait l'exigence, jusqu'alors assez académique, de la néerlandisation de la vie économique, en une exigence sociale fortement perçue par un syndicalisme chrétien très flamand, mais aussi en une nécessité vitale pour la promotion sociale des jeunes diplômés flamands, pour lesquels le français était devenu une langue étrangère, de plus en plus difficile à pratiquer. Un phénomène que le capitalisme étranger, plus subtil, a compris plus vite que le capitalisme belge...

Le différend surgit à propos de la néerlandisation de l'Université catholique de Louvain mit le feu aux poudres. Avec sa dominante francophone, son administration française, sa fonction de réservoir pour la bourgeoisie francophone — pas seulement catho-

lique — de Flandre, cette université apparaissait à l'opinion catholique flamande comme une preuve de l'hostilité du haut-clergé à l'égard de la Flandre, et à l'opinion laïque flamande comme un instrument de pouvoir aux mains des catholiques.

Le mandement des évêques belges de mai 1966 visait à perpétuer l'hégémonie française et provoqua une révolte d'une ampleur rarement atteinte en Flandre. A terme, elle a coûté au parti social-chrétien son statut de parti unitaire belge ; elle a éveillé des réflexes flamands de la gauche à la droite ; elle a suscité parmi les étudiants de Louvain un courant radical-démocratique qui, en tant que produit extrême pourrait bien être la base du gauchisme flamand ; elle a donné une nouvelle impulsion au processus de fédéralisation en cours en Belgique depuis les grèves de 60-61. La révolte a débouché sur le déménagement des facultés francophones de Louvain en Wallonie et sur la néerlandisation de l'Alma mater. En fin de compte, elle a créé une situation telle qu'il a été impossible au CVP d'alors, trop lié dans l'optique flamande à la vie politique belge et au haut-clergé, d'empêcher qu'une part importante de la petite-bourgeoisie flamande, de la jeunesse intellectuelle catholique flamande, de la « contestation » flamande rejoigne en masse la Volksunie.

De parti marginal, la Volksunie a évolué en peu de temps jusqu'à un niveau de représentativité qui a dépassé, et de loin, celui du VNV des meilleures années. Se rangeant après le CVP et le parti socialiste, la Volksunie est devenu le troisième parti de Flandre.

Ce succès a cependant provoqué au sein de la VU — c'est le revers de la médaille — une crise d'autorité et une crise idéologique qui ont cheminé lentement jusqu'à éclater au grand jour dans les années septante.

Dans quelle mesure les nouveaux adhérents de la VU se sentaient-ils encore liés au nationalisme flamand d'antan ? Quelle signification avaient encore pour eux les notions de collaboration, amnistie, autonomie ?

Certains croyaient en un parti démocratique, porteur de l'humanisme du Frontpartij, ou s'inspirant du néo-libéralisme d'un Servan-Schreiber ou du parti néerlandais D'66. D'autres attendaient de la VU qu'elle agisse pour le tiers monde, pour la protection de l'environnement, qu'elle accorde son appui aux mouvements de libération nationale, qu'elle s'oppose au fascisme espagnol, grec ou portugais, qu'elle s'insurge contre l'apartheid de l'Union sud-africaine. On a pu voir de jeunes mandataires VU comme Nelly Maes dans des manifestations de solidarité avec la lutte du peuple vietnamien, ou encore aux côtés de femmes réclamant l'émancipation féminine et la dépénalisation de l'avortement.

Dans tout ce mic-mac, une nouvelle tendance a peu à peu pris une consistance importante : celle que représente le jeune et ambitieux mandataire anversois Hugo Schiltz, qui vient d'être promu

président de fait du parti (il est président du comité directeur) et qui voulait convertir la VU de parti en principe anti-belge en parti « à vocation gouvernementale ».

Entre le radicalisme de l'aile gauche — bruyant, mais ne faisant pas le poids dans le corps électoral — et le vieux-nationalisme rigide des Diependaele, Leo Wouters, Goemans, etc., Schiltz a cherché la voie qui puisse transformer la VU en parti de gouvernement.

Il s'agissait pour lui de conquérir une position dominante entre le CVP, freiné par son belgicisme d'une part et d'autre part ses liens avec le mouvement ouvrier chrétien, le PVV qui porte en Flandre la croix du fransquillonisme, et le parti socialiste qui a la réputation de réagir avec lenteur et myopie aux revendications flamandes. Le raisonnement n'a qu'une validité partielle : les événements des dernières décennies n'ont pas seulement eu pour effet d'éperonner la Volksunie ; pris de peur, le CVP et le PVV ont adopté des points de vue qui ne se distinguent plus que par des nuances des positions de la VU — et plus particulièrement de « l'école de Schiltz ». En fait, le CVP et le PVV sont devenus, plus rapidement que ne le souhaitait Schiltz, des concurrents de la VU sur son propre terrain. D'autant plus que sur le plan de la doctrine économique — toujours le côté faible du nationalisme flamand — la VU est trop visiblement allé puiser aux sources du néo-libéralisme du PVV et de Frans Grootjans. Et que face au CVP, fort de sa réputation d'expérience et de tranquille autorité, la VU n'a pu aligner que quelques inconnus ou « radicalistes ». A cet égard, les résultats du scrutin du 10 mars 1974 auront été pour Schiltz une surprise désagréable, que certains ont — sans doute hâtivement — interprétée comme le début de la fin de sa carrière politique.

L'ascension de Schiltz a été un combat contre Van der Elst et Jorissen, lesquels avaient eux-mêmes naguère évincé la vieille garde du VNV. Van der Elst et Jorissen ne pouvaient que difficilement s'accommoder de l'image d'une Volksunie opportuniste, fournissant des ministres à la Belgique.

Dans le même temps, Schiltz ne se préoccupe guère de préciser les contours du « nationalisme populaire », qui tient lieu de fondement idéologique à son parti, et qui se ramène en définitive à une collaboration de classes déguisée en ce que le député Frans Baert appelle « une démocratie sélective » et que nous qualifierions de « société des élites ». Il est plutôt partisan d'une société néo-libérale, plus précisément de la variante néo-libérale qui prévoit même des interventions et des initiatives d'Etat, mais avec un mouvement ouvrier apolitique (« pas de syndicats de couleur »), sans impact sur le devenir politique. Bref, sa doctrine est un reflet néo-bourgeois des desiderata politiques du capitalisme contemporain dans une Flandre industrialisée, ainsi que de la petite bourgeoisie flamande qui se considère comme la bourgeoisie de demain et aspire donc tant au pouvoir économique que politique. La Volksunie de Hugo Schiltz adopte envers le fait belge une attitude conditionnelle :

la Belgique est pour lui un tremplin pour la création d'une entité étatique flamande dans une « Europe unie ».

Représentant conséquent et motivé du néo-libéralisme, il défend des points de vue autoritaires de droite, que l'on peut sans risque comparer aux conceptions d'un Giscard d'Estaing.

Son attitude envers les deux autres partis communautaires est déterminée par la recherche d'un *modus vivendi*, et non pas d'une collaboration permanente. Le règlement du problème bruxellois sera pour lui un épisode, et c'est sur cette base qu'il veut rencontrer et le FDF et le RW. Sa préoccupation dominante est de voir la VU remplir en Flandre, entre le CVP et l'ex-parti libéral un rôle politique dirigeant. Ce qui éclaire d'ailleurs les conversations nocturnes de Steenokkerzeel.

Comment envisager l'avenir de la Volksunie ?

Le parti va-t-il se scinder ?

Schiltz est contesté dans ses propres rangs : on lui reproche le recul électoral du 10 mars. Le Mouvement populaire flamand, rétrogradé de la dignité de groupe de pression à la fonction de porte-voix de la VU, déplore la perte de son autonomie. Même des groupes de droite comme la Vlaamse Militanten Organisatie, Were Di et le Taal Aktie Komitee rompent avec la Volksunie : ils lui reprochent son « minimalisme », son « parlementarisme », son « belgicisme », son « intégration », sa « gauchisation », etc. Par des actions spectaculaires autour de l'affaire Verschaeve et autour du thème de l'amnistie, ces groupes veulent maintenir leur pression sur la Volksunie, utilisant le fait qu'ils bénéficient de l'appui du sénateur Van Otegem et du député Babylon. Ils s'en prennent surtout à Nelly Maes, qualifiée de député « de gauche » du Pays de Waas et de fait, personnage particulier dans le monde de la VU puisqu'elle est plus attirée par le démocratism flamand de l'hebdomadaire « De Nieuwe » que par le programme de son propre parti, où elle est tolérée par la direction en qualité d'« alibi démocratique » et en raison de sa popularité dans son arrondissement électoral et parmi une certaine jeunesse contestataire. Reste à voir combien de temps Mme Maes attendra pour passer au PSB...

Le groupe Schiltz tient probablement compte de l'éventuelle disparition, tant des nationalistes doctrinaires que de certains qui se cramponnent à l'illusion d'une VU démocratique-flamande. Et sans doute n'est-ce pas là son souci essentiel. Il est plus vraisemblable qu'il se préoccupe de l'avenir même de la Volksunie, coincée entre le CVP et le PVV, qui sont devenus plutôt des concurrents électoraux que des adversaires politiques. Surtout en un temps où la réalité belge inspire plus confiance à sa clientèle que le rêve d'une Flandre en Europe. La question de sa propre inutilité se posera-t-elle à la Volksunie, au terme de sa « traversée du désert », maintenant que, grosso modo, ses concurrents politiques souhaitent, disent, font les mêmes choses qu'elle ?

Ou peut-on imaginer une autre perspective — celle d'un rassemblement des forces de droite où Volksunie, PVV et CVP ver-

raient confluer leurs éléments de droite — après que le PVV aura rompu ses derniers liens avec le laïcisme et le libéralisme, après que le mouvement ouvrier chrétien aura enfin brisé les chaînes qui le lient à la bourgeoisie du CVP, et ouvert ainsi la voie à un rassemblement des progressistes ?

Même dans les phénomènes d'accélération politique, la loi de l'inertie, le poids des traditions et des automatismes mentaux continuent de jouer. A gauche comme à droite.

Mais la Volksunie, le PVV et le CVP se rapprochent. Avec constance.

Et celui qui veut avoir de la politique une vision autre que quotidienne devrait compter avec cette éventualité d'une droite unie en Flandre.

**LA « BANQUE DES FAMILLES »
QUI VOUS OFFRE
UN SERVICE COMPLET**

Toutes formes d'épargne

Toutes sortes de crédit

Caisse d'Assurances

Rentes et pensions

CGER 

CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

Témoignages sur une « région rouge » d'Italie

Santé publique et combat anticapitaliste

Il n'y a pas de miracle en Emilie-Romagne.

Ce n'est point par l'effet de la grâce que la région est devenue « rouge », ni qu'elle dispose depuis 1972 de certains pouvoirs. Ce n'est pas davantage un soudain coup de génie qui a permis la mise en œuvre d'une nouvelle politique de la santé, de l'enseignement, de l'urbanisme. Rien de tout cela n'a été octroyé; tout a été conquis. Et le conquérant, c'est le mouvement ouvrier.

La délégation de la commission Santé publique du Parti communiste de Belgique, qui a séjourné du 8 au 13 avril en Emilie-Romagne, à l'invitation du Parti communiste italien, tente dans les pages qui suivent de dégager les enseignements majeurs de sa visite. Claude Lepas resitue dans son contexte historique et politique l'expérience des « régions rouges ». Michel Vanhoorne expose la portée de la nouvelle médecine du travail qui s'affirme là-bas. Anne Herscovici et Jacqueline Meesters évoquent l'effort de réinsertion sociale de tous les « exclus ». Jean Donkers analyse un exemple de pratique de la « gestion sociale ». Je voudrais pour ma part formuler quelques observations qui, au-delà du problème de la santé publique, portent pour l'essentiel sur une certaine dynamique de la démocratie.

UNE REFORME ANTI-REFORMISTE

La Constitution italienne n'est pas comparable à la nôtre qui, « d'avant garde » en 1831, est devenue un vieil habit mal ravaudé. Elaborée sous la pression et avec le concours actif des forces antifascistes à l'heure précisément de la victoire des peuples sur le fascisme et le nazisme, la Constitution italienne (entrée en vigueur le 1er janvier 1948) est porteuse d'un vigoureux élan démocratique.

C'est ainsi par exemple qu'elle invoque le principe que doivent être « écartés les obstacles d'ordre économique et social qui, en limitant la liberté de fait et l'égalité des citoyens, empêchent le plein développement de la personne humaine et la participation effective de tous les travailleurs à l'organisation politique, économique et sociale de l'Etat. » C'est ainsi que la Constitution italienne reconnaît aux citoyens notamment le droit à la santé. Mais comme bien d'autres dispositions constitutionnelles, ce droit allait devenir davantage un point de référence qu'une réalité.

L'organisation sanitaire de la péninsule, que nos camarades italiens décrivent comme « un système de délégations de pouvoir en blanc, endossées par l'Etat au profit d'organismes surtout privés », non contente d'ignorer la prévention, a permis que la mortalité périnatale du pays occupe la dernière place en Europe, après le Portugal, et que les maladies dites du progrès, sévissant dans le Nord, s'additionnent aux maladies de la misère, qui ravagent le Midi. Or, pour reprendre une expression de Giovanni Berlinguer, la « conscience sanitaire » des citoyens a considérablement mûri en Italie depuis une quinzaine d'années. L'inégalité devant la maladie et la mort, la commercialisation continue des soins de santé — centrés sur le médicament et l'hôpital — le retard criant du Mezzogiorno en matière d'hygiène, l'absence totale de médecine préventive à l'usine, avec les immenses dégâts matériels et culturels qu'elle entraîne, tout cela est perçu avec acuité. Et tout cela est combattu, essentiellement sur deux plans : syndical et politique. Les trois grandes organisations syndicales, agissant en front uni, ont placé la santé des travailleurs (à l'usine et hors de l'usine) au cœur de leurs revendications générales. Pour la « riforma sanitaria », des centaines et des centaines de milliers d'ouvriers, d'employés ont fait grève, ont manifesté à Milan, à Rome, à Turin, à Gênes, à Bologne...

Parallèlement, le parti communiste éclaire l'opinion sur les responsabilités des trusts pharmaceutiques, sur le mercantilisme hospitalier. Ses militants d'entreprise mènent l'enquête sur les ravages causés à la santé par la poussière, les cadences, le bruit, l'humidité, les substances toxiques. Sur la base de ce dossier noir, il dénonce ceux qui bâtissent leur richesse et leur pouvoir sur la maladie des hommes. Le PCI ne s'en tient pas là cependant : il propose une solution alternative, qui ne postule pas l'avènement préalable du socialisme, mais en rapproche l'échéance, parce que cette solution alternative s'inscrit dans une stratégie globale de réformes de structure.

La réforme sanitaire élaborée par les communistes italiens, bien plus qu'un document parlementaire, constitue un objectif à conquérir. Le rapport des forces à l'échelle nationale ne permet pas cette conquête globalement aujourd'hui — même après la victoire de la gauche lors du référendum du 12 mai — car la réforme gêne de puissants intérêts en place. Cependant, des conquêtes partielles sont possibles et nécessaires. Possibles parce que dans certains endroits — communes, provinces, et depuis deux ans, régions — la gauche unie peut, avec les contortables majorités dont elle dispose, introduire des mesures novatrices et populaires. Nécessaires, parce que ces réalisations même fragmentaires ont valeur d'exemple : elle mobilisent les travailleurs qui voient ainsi plus concrètement la portée des réformes de structure. De surcroît elles développent au sein de la

Démocratie chrétienne l'opposition entre courants de gauche et de droite. Réduite au rang de minorité dans les « régions rouges », la DC est en effet entraînée dans le jeu complexe et subtil de la participation, au point de devenir à Bologne partie prenante d'une réforme que la direction du même parti combat frontalement à Rome.

Car cette réforme est par essence antiréformiste. Elle ne porte pas sa fin en elle-même, elle implique d'autres réformes parallèles et sert de tremplin pour aller plus loin. Elle féconde la démocratie. Elle crée une « dialectique anticipative ».

GERER SA SANTE

Quelles sont les lignes de force de la réforme sanitaire partielle que les régions « rouges » s'efforcent de mettre en œuvre ?

— La santé des travailleurs ne peut se monnayer. Il ne s'agit donc pas de « compenser » l'insalubrité ou les nuisances par des primes, fussent-elles incorporées aux salaires. Il s'agit au contraire de modifier les conditions de travail, ce qui ne peut résulter que d'un combat du mouvement ouvrier. Pour prendre en charge leur propre santé, les travailleurs ont à déployer des initiatives à partir de leurs entreprises. Les luttes ouvrières de l'automne 1969 ont offert un terrain à pareilles initiatives, puisqu'une loi permet depuis 1971 aux représentants des travailleurs de requérir l'intervention d'une équipe sanitaire de leur choix, sur les lieux mêmes de l'entreprise. Le « pouvoir alternatif » qui est en train de se construire à partir de là donne un contenu concret et original à la notion, toujours encore floue, de contrôle ouvrier.

— La médecine préventive, longtemps négligée ou même ignorée, doit bénéficier d'une action prioritaire, surtout à l'école et à l'entreprise. Elle sera articulée non seulement à la médecine curative et de réhabilitation, mais aussi à une série de services sociaux. L'articulation s'effectuera au niveau des Unités socio-sanitaires de base, à créer par quartier, commune ou groupe des communes, avec la participation et sous le contrôle de la population.

— La marginalisation d'importantes catégories de citoyens « non-rentables » marginalisation que secrète le régime capitaliste en vertu de la course au profit, est inacceptable : les handicapés, les « malades mentaux », les vieillards doivent dans toute la mesure du possible, être réinsérés dans la vie sociale.

— Tous les organismes destinés à réaliser cette politique sanitaire progressiste, et qui résultent d'une action du mouvement ouvrier, doivent être gérés par l'ensemble des citoyens : la gestion des centres de médecine préventive, des unités socio-sanitaires de base, des crèches, des maisons de réadaptation des handicapés, etc. ne peut être bureaucratique mais doit être sociale et démocratique. Elle se prolonge d'ailleurs par les conseils de quartier.

Sans doute, aucune de ces orientations n'est-elle tout à fait neuve ou puissamment originale. Privilégier la médecine préventive, par exemple, ou ouvrir les portes des instituts psychiatriques sont des tendances défendues dans notre pays aussi par les milieux progressistes, qui s'efforcent de les appliquer. La

différence fondamentale, c'est que ces idées connaissent un début d'application programmée, dans le cadre de la politique menée par les pouvoirs publics — locaux, provinciaux, régionaux. Ce qui est nouveau, c'est moins les orientations générales de la politique de santé, que sa mise en œuvre sous la pression et le contrôle des travailleurs. Et aussi avec leur inventivité.

EN MOUVEMENT

Politique menée par les pouvoirs publics : dès le moment où les trois échelons (commune, province, région) loin de se concurrencer ou de se gêner, coordonnent et programment leurs efforts, l'efficacité de ces efforts est cumulative — et les ressources financières, même insuffisantes, ont un rendement optimum. On est loin alors du règne débilitant des aumônes ou du mécénat...

Pression, contrôle, inventivité populaires : comment ne pas évoquer ici les remarquables ressources dialectiques dont dispose la classe ouvrière italienne, et l'aisance, la plasticité avec lesquelles elle crée des relations entre domaines apparemment étrangers. Ces ressources de la classe ouvrière, le parti communiste italien — formé à l'école des Gramsci et des Togliatti — en a fait ses caractéristiques permanentes.

La notion d'« articulation » est proprement italienne.

Articuler la commune et l'entreprise, par le truchement des équipes de médecine du travail, c'est-à-dire établir entre représentants des travailleurs à l'usine et élus communaux des liens d'une dynamique coopération anticapitaliste. Articuler au niveau des quartiers la représentation des partis et celle des crèches, des écoles, des usines. Articuler à toutes les autres revendications ouvrières les revendications d'une politique sanitaire conçue à l'encontre de la logique du profit et en fonction des besoins et des aspirations populaires...

Nous avons dit un mot des conseils de quartier. Pour être juste, il faudrait parler des conseils de quartier, à propos de la médecine du travail, des crèches, des écoles, de l'habitat, de la réinsertion des pensionnés et des handicapés dans la vie sociale, des colonies de vacances. De tout. Parce que, avec les conseils de quartier, un nouveau type de démocratie de base est en train de se chercher, de se construire. Recherche et construction ne seront pas terminées de si tôt. Dès à présent, on peut cependant faire état d'un essor dans la participation des citoyens et des citoyennes à des décisions locales qui étaient jusqu'à présent prises par des organes souvent bureaucratisés, en tous cas non contrôlés par la population. Pour en venir là, il n'a pas suffi d'élan du cœur. Il a fallu mettre en œuvre une volonté politique qui se traduit par exemple au niveau de grosses communes « rouges » par la création d'un échecvinat à la décentralisation, dont le titulaire tend notamment à restructurer un appareil administratif éloigné des réalités. Entre les conseils de quartier et les nouveaux services décentralisés se tissent des liens de nature et de solidité variables, qui se heurtent à des résistances diverses. En tout état de cause, les choses se sont mises en mouvement.

ROSINE LEWIN.

Quelques points de repère

Le 2 mars 1945, de Rome libérée, Palmiro Togliatti s'adresse au triumvirat insurrectionnel de Bologne encore occupée par les nazis : « Une fois votre ville libérée, votre tâche sera de donner vie, en accord avec les autorités alliées qui en auront initialement le contrôle, à une administration démocratique qui s'appuie sur les masses populaires, sur les partis qui en sont l'expression, et sur l'unité de ces partis. De la façon dont vous saurez travailler dépend en grande partie tout le développement de la situation italienne. »

L'appréciation correcte de l'expérience vécue par notre délégation à propos des réalisations sanitaires en Emilie-Romagne nécessite certainement de resituer quelque peu cette région d'Italie, qui expérimente la « voie italienne au socialisme », par une participation plus directe des masses populaires à la chose publique.

C'est la Constitution républicaine de 1947 qui décida la création des « Régions » italiennes. Mais ce n'est qu'en juin 1970, que le Conseil régional de l'Emilie-Romagne notamment fut enfin élu, et en avril 1972 que le gouvernement central italien se résigna à transférer certains de ses pouvoirs.

C'était une conquête démocratique, à la suite de « l'automne chaud » de 1969 et des combats incessants menés par les forces populaires. Le conseil régional, composé d'élus au suffrage universel direct, élit en son sein le gouvernement régional : la Giunta régionale, avec son président et ses assesseurs. Il dispose des pouvoirs législatifs et exécutifs dans une série de domaines : agriculture, industrie hôtelière, tourisme, artisanat, urbanisme et logement, enseignement technique, transports régionaux, assistance sociale, santé publique, etc.

Aux élections de juin 1970, les partis de gauche s'assurèrent la majorité dans trois régions : l'Emilie, la Toscane et l'Ombrie. En Emilie, la Giunta fut formée par le PCI (24 sièges) et le PSIUP (2 sièges), soit 26 sièges sur 50, sans compter le PSI (3 sièges). Une nouvelle méthode de gouvernement « avec les gens » était née, dans le prolongement d'une expérience qui avait déjà fait ses preuves sur le plan local en Emilie, et notamment à Bologne, qui depuis 28 ans, possède un maire communiste. Cette nouvelle expérience tient compte non seulement d'une élaboration de la pensée marxiste, laïque et aussi catholique sur le thème général de la participation, mais du souci constant de démocratie effective, capable d'aboutir à une gestion sociale de l'activité économique, des institutions, des services publics, de l'école, de la santé, etc. Il s'agit, on le voit, d'une expérience qui dépasse largement les frontières de l'Italie... Toutefois cette volonté de « gouverneur autrement » se heurta à la résistance opiniâtre des forces qui redoutent le changement. Et le pouvoir central tarde à accorder la part régionale des ressources financières. Si la lutte pour l'autonomie régionale dépasse les limites des seules « régions rouges », c'est toutefois là où les majorités de gauche existent,

avec un PC puissant, qu'il est le plus intéressant d'examiner l'évolution politique.

L'Emilie-Romagne a de solides traditions de luttes populaires. La grande lutte unitaire de la résistance au fascisme fut une expérience essentielle, depuis les cinq journées glorieuses d'août 1922 à Parme jusqu'à la libération. Dès la fin du 19^e siècle, les ouvriers agricoles menaient le combat pour la terre. Le mouvement coopératif, aujourd'hui très puissant, fut créé au début du siècle par les paysans associés en vue d'écouler leur production. Rien qu'en Emilie, il existe aujourd'hui 3.600 coopératives réunissant plus de 700.000 associés, et dont les activités s'étendent non seulement au domaine de l'alimentation, aux restaurants, aux hôtels, mais aussi à une série d'activités industrielles.

Si les communistes jouent un rôle important au sein de la Ligue des Coopérations, celles-ci groupent des associés de toutes tendances, fonctionnant démocratiquement. Beaucoup de militants ouvriers, chassés des usines lors de la vague de répression patronale des années '50, constituèrent l'Association des Artisans, petits entrepreneurs, pouvant occuper jusqu'à dix salariés. De même, dans le secteur de la distribution, de nombreux indépendants, éliminés par les supermarchés, constituèrent le Consortium national des détaillants, d'ailleurs en connexion avec le secteur coopératif. Ces réalisations ont permis de modifier les liens entre les différentes couches de la population, de montrer aux « indépendants » qu'ils n'avaient rien à craindre du mouvement ouvrier et du socialisme. Et le rôle des communistes, déterminant, est de réaliser la synthèse entre les intérêts particuliers et les perspectives plus générales.

Il s'agit de politiser la participation populaire.

Sur une superficie représentant 7,5 % de l'Italie entière, l'Emilie-Romagne compte actuellement plus de 4 millions d'habitants pour 55 millions au total. Dans les 20 dernières années, l'Emilie-Romagne connaît une transformation économique radicale.

De 1951 à 1971, la population agricole active passe de 52 à 20 %, et la population industrielle ou artisanale de 25 à 41 %. Il s'agit d'une région à taux de croissance élevé, qui dans les vingt dernières années a vu le revenu net par habitant multiplié par cinq.

L'Emilie-Romagne compte environ le quart des effectifs nationaux du PCI, qui en 1944 avait 521.000 inscrits, en 1968 1.508.000 et en 1973 1.613.000, avec neuf millions d'électeurs communistes en 1972. 44 % d'Emiliens-Romagnols votèrent communiste en 1972; la région comptait alors un inscrit au parti pour quatre électeurs, soit la plus forte proportion pour toute l'Italie.

L'appréciation des réalisations sanitaires en Emilie-Romagne, impulsées par les forces démocratiques, doit évidemment tenir compte des différences qui existent entre l'état de développement sanitaire italien et celui de notre pays, qui dans bien des secteurs connaît une situation meilleure. Toutefois, s'il existe encore en Italie des maladies de la misère — le choléra à Naples en 1973 — les maladies du sous-développement ne sont pas seulement héritées du siècle dernier, mais souvent du type de développement capitaliste actuel, avec la grande migration intérieure à

l'Italie, aggravant les déséquilibres et pouvant aboutir à la destruction de la famille (il ne s'agit pas ici du divorce légal), à l'élimination sociale jusqu'au stade terminal, l'hôpital psychiatrique. Si la quantité de produits pharmaceutiques prescrits a largement augmenté (17 prescriptions par an et par personne, pour 12 en Belgique), il ne s'agit pas là d'un témoin valable de l'amélioration de l'état sanitaire de la population italienne. De même, les 40 prestations en moyenne par médecin généraliste et par jour, aboutissent à une situation où un diagnostic sérieux devient impraticable.

L'Italie a connu en 1973, 1.700.000 accidents du travail, soit une proportion double de celle des USA. La médecine d'assurance fleurit, à travers de très nombreuses caisses d'assurance-maladie, découpant la population en multiples catégories socio-professionnelles.

La profession médicale italienne est historiquement très hiérarchisée. Si le dialogue des forces démocratiques est possible avec les organisations de médecins des premiers échelons de la hiérarchie, il n'en va pas de même avec celles des « Baroni », les grands patrons particulièrement réactionnaires. Et si les travailleurs, autres que les médecins, sont bien organisés, notamment dans la grande centrale syndicale CGIL, il n'apparaît pas possible dès maintenant d'envisager la mise en pratique d'un syndicat unique des travailleurs sanitaires. Le PCI, qui compte lui-même peu de médecins inscrits, tend à favoriser la présence et le dialogue dans les organisations médicales des 2e et 3e échelons de la hiérarchie, de plus en plus en rupture avec celles des barons de la médecine.

Face à cette situation, il apparaît nécessaire au PCI d'éliminer la médecine d'assurance, qui commence seulement au niveau curatif, d'établir un diagnostic précoce et de connaître la cause première des maladies, d'éviter même le terme de « médecine » préventive, puisqu'il faudra agir sur les causes sociales, économiques; il apparaît nécessaire d'éliminer toute forme mercantile. A la suite d'un long travail collectif, le PCI mit au point une Réforme sanitaire, qui se traduisit en juin 1973 par le dépôt d'une proposition de loi à la Chambre des députés. Le Service sanitaire national serait caractérisé par une régionalisation complète, une gestion des organismes sanitaires de base par les municipalités et à participation populaire; il favoriserait le plein temps des travailleurs sanitaires, la production et la distribution publiques des produits pharmaceutiques.

Le PCI n'attend cependant pas le vote d'une loi.

L'engagement principal est actuellement dans les régions; il s'agit de commencer de la base avec des instruments nouveaux.

CLAUDE LEPAS.

Une autre médecine du travail

Le cadre dans lequel s'exerce « la tutelle de la santé des travailleurs » en Emilie-Romagne, le fonctionnement de cette méde-

cine du travail, la comparaison avec la Belgique, la signification politique du système émilien : tels sont les aspects que je me propose d'examiner brièvement.

1. — *Le cadre* dans lequel fonctionnent les services de médecine du travail sont les *consortiums socio-sanitaires*. Ces consortiums sont organisés par des associations de communes voisines et groupent des à présent les diverses branches de la médecine préventive (médecine du travail, médecine scolaire, protection maternelle et infantile, hygiène du milieu, etc.). Ils préfigurent le cadre territorial des futures Unités locales socio-sanitaires, appelées à devenir les unités de base d'un système de santé réformé, où la politique de santé sera articulée à la politique sociale et à la programmation économique, ainsi qu'à la politique scolaire et urbanistique.

Comme toutes les initiatives dans le domaine social et sanitaire, ces consortiums sont gérés avec la participation des forces politiques, des organisations des travailleurs et des citoyens.

2. — *Le fonctionnement* des services de médecine du travail peut être schématisé comme suit.

Les équipes de médecine du travail que nous avons pu rencontrer se composent de plusieurs médecins, une assistante sociale, une assistante sanitaire, un chimiste et plusieurs infirmières.

Ces équipes interviennent exclusivement à la demande des représentants des travailleurs (délégués syndicaux ou conseils de fabrique). L'intervention commence par une réunion préliminaire de l'équipe de médecine du travail avec les représentants des travailleurs, où est discutée l'approche des problèmes médicaux et de l'hygiène à l'usine, qu'ont les travailleurs. Car l'appel lancé à l'équipe interdisciplinaire de médecine du travail suit généralement une enquête menée à l'entreprise par les travailleurs et leurs représentants. Cette enquête n'a aucune prétention scientifique. Elle rassemble des éléments subjectifs qui reflètent la manière dont les travailleurs ressentent les problèmes.

Après cet échange de vues entre les travailleurs et les experts dont ils requièrent l'intervention, ces derniers visitent l'entreprise.

Ensuite, l'équipe de médecine du travail explique en quoi consistera et comment se fera l'étude, à une assemblée générale des travailleurs, convoquée par leurs représentants.

L'étude proprement dite s'effectue par unités de production et « groupes homogènes ». Elle consiste en 1) un questionnaire à remplir par les travailleurs concernant les divers aspects du milieu de travail (bruit, poussières, vapeurs, charge physique, etc.) et leurs symptômes; 2) étude objective sur le lieu du travail, (mesure des poussières, bruit, etc.) pour lequel le service est bien équipé; 3) examens médicaux complétés par des examens techniques spéciaux tel audiométrie, spirométrie, etc., éventuellement examens complémentaires dans des hôpitaux bien équipés.

L'étude se termine par un rapport qui est discuté avec les représentants des travailleurs, qui sont les seuls à décider la suite à donner aux conclusions du rapport du service de médecine du travail.

Il est significatif que dans certains cas, l'enquête scientifique de l'équipe d'experts et l'enquête subjective des travailleurs soient très proches. L'expérience n'est cependant pas encore assez longue pour tirer des conclusions à propos de ce parallélisme.

Quelle suite les travailleurs réservent-ils à l'enquête de l'équipe de médecine du travail ? Fréquemment, une action revendicative prenant appui sur le rapport des enquêteurs est entreprise, pour améliorer les conditions de travail. Plusieurs de ces actions ont été couronnées de succès, sans même devoir aller jusqu'au stade de la grève.

Je rappelle ici que l'intervention d'une instance externe à l'usine, à la demande des travailleurs, est elle-même une conquête du mouvement ouvrier : ce nouveau droit fait partie du statut du travailleur, résultat des grandes luttes ouvrières de 1969.

3. — On voit donc qu'en *comparaison avec la Belgique*, la médecine du travail est organisée de façon totalement différente.

Une médecine du travail généralisée, organisée sous responsabilité patronale et réglementée par la loi, n'existe pas en Italie.

Il y a bien un service médical dans certaines entreprises, et certains contrôles sont organisés par le ministère du travail.

Ces services sont considérés par les organisations syndicales comme inefficaces, essentiellement parce qu'inféodés au patronat. Dans les régions « rouges », ils ont été rejetés, et remplacés par le mécanisme, tout à fait nouveau, que nous avons décrit.

Théoriquement au moins, et vu sous un angle technique, un service externe à l'entreprise est moins bien placé pour connaître de près la situation sur les lieux du travail. C'est ici qu'intervient le facteur politique.

4. — L'importance politique de cette organisation de la médecine du travail en Emilie-Romagne réside en effet dans la prise en charge de l'hygiène du travail et de la santé des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. Une prise en charge qui n'a pas été improvisée. Je voudrais à cet égard citer un texte, daté d'octobre 1971, et qui émane de la fédération syndicale CGIL-CISL-UIL de Modène. On peut y lire : « Les travailleurs ne veulent plus déléguer aux autres la tutelle de leur santé. C'est pourquoi ils revendiquent le droit de choisir l'organisme auquel recourir pour la vérification des conditions de l'ambiance du travail, et auquel confier la défense de leur santé. Parmi les organismes choisis, figure le Centre de médecine préventive. L'importance de ce centre est rendue décisive par la participation directe des travailleurs ou de leurs représentants syndicaux à la gestion de la prévention ».

Quand les travailleurs intègrent ainsi la médecine du travail à leurs revendications, quand, grâce à leurs luttes, la médecine du travail est devenue une chose bien à eux, il va de soi que le combat en faveur de meilleures conditions de travail est rendu plus efficace.

A part les abus toujours possibles d'une médecine du travail « à la solde du patron », comme elle existe chez nous, notre expérience est que les travailleurs incrivent rarement des données résultant de la médecine du travail dans leurs cahiers de revendications.

MICHEL VANHOORNE.

Les « exclus »

Ils sont des centaines de milliers d'Italiens qui vivent hors des circuits communs de la société, relégués dans des lieux d'exclusion.

« Ils », ce sont les « inaptes », ceux dont la force de travail n'intéresse pas ou plus le capital qui sélectionne à son profit les hommes et les femmes les plus valides, les plus robustes, les plus adaptés.

Ils, ce sont 10 % d'Italiens « anormaux » soigneusement étiquetés, classés par catégories selon leur type d'anormalité (1) et enfermés dans les 40.000 instituts qui sévissent en Italie sous l'égide d'un des 16 ministères impliqués dans ce qui s'appelle l'assistance.

Faire le procès de cette politique d'assistance, cela n'est pas faire celui de l'Italie — sa situation est simplement une caricature de ce qui existe chez nous — mais celui d'un régime où la valeur de l'homme est directement fonction de son rendement dans le processus productif.

Ce système socio-économique qui sacrifie les besoins humains sur l'autel de l'efficacité et du profit, fabrique lui-même ses millions d'handicapés, de caractériels, de désadaptés.

Au lieu d'agir sur les conditions sociales qui sont le plus souvent à l'origine des inadaptations (la grande masse des « assistés » se recrute parmi les travailleurs immigrés, dans les régions sous-développées, dans les quartiers à bas niveau socio-économique, culturel et sanitaire), le grand capital se contente de récolter les fruits d'une sélection « naturelle » qui tend à reproduire toutes les inégalités de la société capitaliste. La politique d'assistance qui consiste à plaindre et à exclure les déviants du reste de la communauté en leur assurant la simple survie physique relève de la logique du système.

La lutte que mènent les communistes italiens contre la discrimination et la relégation des individus les plus « fragiles » dans des ghettos d'assistance — asiles, écoles spéciales, etc. — s'insère donc organiquement dans la bataille du mouvement ouvrier pour une structure sociale et économique radicalement différente.

L'ALTERNATIVE

La réinsertion sociale des marginaux ou plus exactement des marginalisés est un des fondements de l'action sanitaire des communistes italiens. Cette action, réparatrice, puisqu'elle vise à défaire ce qu'une « non-politique » de la santé au service du capital a fait — méfait — est indissociable d'une politique de prévention de la ségrégation. Pour que les citoyens ne soient plus arrachés au milieu dans lequel ils vivent, les communistes proposent de réaliser un « filet capillaire » de services sociaux de base, ouverts

(1) A titre d'exemple on distingue dans le domaine de l'enfance : « les illégitimes, les adultérins, les orphelins, les « mineurs », les retardés mentaux, les caractériels, les désadaptés et sous-normaux ».

à tous, au niveau des quartiers. Crèches, écoles gardiennes, centres récréatifs et culturels, centres de réhabilitation, de consultation : autant de services sociaux de base à réaliser et à utiliser en fonction des besoins et aspirations exprimés par la communauté et à la gestion desquels tous les citoyens — comme individu ou comme groupe — doivent participer. Dans les rares cas où une réinsertion familiale est impossible, on réaliserait des « groupes familiaux » qui feraient usage des services sociaux ouverts à tous.

Une telle infrastructure permettrait d'éviter toute intervention de type négatif. Comment ? Prenons, par exemple, un service de base essentiel : l'école. Actuellement, elle contribue de manière déterminante à la mécanique discriminatoire. Elle est porteuse des normes contre lesquelles viennent se briser toutes les « anomalies » comportementales et elle défend son intégrité, soit en excluant les déviants, soit en les rejetant dans des classes ou des écoles spéciales.

La lutte contre la ségrégation sociale en général passe donc par la remise en cause, notamment, de l'école traditionnelle.

Une politique de réinsertion sociale implique donc une réforme sanitaire mais est aussi étroitement liée à des transformations radicales dans d'autres secteurs : le logement et l'école, comme nous venons de l'évoquer. Dans l'immédiat, les communistes italiens — alliés aux socialistes — posent des jalons vers cette rénovation sociale, urbaine et sanitaire.

Les communes à gestion communiste et socialiste ont mis en place des équipes socio-sanitaires de base qui agissent au niveau des quartiers. Ces équipes sont pluridisciplinaires et comprennent des médecins généralistes, des spécialistes, psychiatres et psychologues, des assistants sociaux, des infirmières. Elles interviennent principalement dans trois secteurs considérés comme prioritaires : l'école, l'usine et les pensionnés. Trois secteurs-clés où il est capital de pallier les carences d'un système de santé national basé uniquement sur la médecine curative.

Dans cette optique, l'acte médical n'est plus une fin en soi, mais un acte social qui répond réellement aux besoins de la population. Il n'est pas seulement question de poser précocement de bons diagnostics, mais aussi et surtout de traquer les facteurs de maladie au niveau d'une prévention primaire, niveau auquel la multidisciplinarité de l'équipe prend tout son sens.

Prenons comme exemple celui de l'action sanitaire scolaire menée sur le territoire de la commune de Modène. La commune est divisée en douze quartiers. Chacun d'eux est doté d'une équipe socio-sanitaire de base. But de ces travailleurs de la santé, en ce qui concerne les enfants en âge scolaire : entrer en contact étroit avec le monde dans lequel les enfants vivent, c'est-à-dire non seulement l'école, où l'on s'assure la collaboration des enseignants, mais aussi les familles, afin de connaître les conditions socio-économiques, culturelles et d'hygiène du milieu familial, et enfin les quartiers, où les enfants jouent et passent leur temps libre. En un an d'activité, plusieurs milliers de visites ont eu lieu qui ont amené la prise de contacts avec les parents et les enseignants. Des conseils ont été donnés à tous les niveaux en ce qui concerne l'alimentation, les activités physiques souhaitables, les habitudes

d'hygiène à modifier ou à prendre. Des centaines de maladies ont été décelées, qu'elles fussent stricto sensu « physiques », ou plus largement des « carences » au point de vue santé — et qui, passées inaperçues dans le système national actuel, eussent probablement évolué en handicaps physiques ou psychiques graves, faisant alors de ces enfants, mal devenus adultes, des exclus, des inadaptés, des enfermés.

A Imola, dans le quartier Marconi, l'équipe socio-sanitaire s'est attelée dans un premier temps à la détermination des besoins actuels de la population du quartier, en matière de santé, en évaluant notamment son niveau de consommation des services sanitaires (tant en quantifiant la consommation de médicaments qu'en évaluant la fréquence du recours au médecins, etc.) et ce pour toutes les classes d'âge et dans tous les secteurs d'activité. Cette évaluation devrait être le préalable à un plan sanitaire d'ensemble visant à intégrer tous les problèmes de santé détectables dans la population du quartier.

Il s'agit donc, à titre expérimental et suivant des modalités différentes de commune à commune, ou d'un quartier à l'autre, de tentatives de sectorisation globale des problèmes sanitaires, incluant les services psychiatriques. (Il n'est donc pas question ici d'une psychiatrie de secteur, puisque les problèmes relevant de cette spécialité sont traités sur le même plan que les autres et avec eux, au niveau de l'hygiène mentale du quartier.)

EN PRISE SUR LA VIE

En Emilie-Romagne — et pas seulement là — le pouvoir « rouge » ouvre des portes, abat les murs qui isolent les vieux, les handicapés et les malades mentaux. Il tente de redonner un rôle social à ces marginalisés; il tente de les faire participer à la vie de la communauté et de faire participer celle-ci à la prise en charge de ceux-là qui doivent réapprendre à vivre dans la cité. Jacqueline Meesters en donne quelques exemples. Je m'attacherai pour ma part à la place des vieux.

Pourquoi sont-ils enfermés dans des hospices ?

Parce que leurs pensions sont dérisoires, les services d'assistance domiciliaire inexistant, les escaliers durs à monter, les villes hypertrophiées et cruelles.

Déjà dans les régions rouges, les centres pour vieux évoquent plus les hôtels de la belle époque que les hospices de sinistre réputation; ce sont des centres ouverts aux voisins, où siègent les comités de quartier, dans la bibliothèque desquels les étudiants viennent travailler.

Ce ne sont plus des univers clos où l'on attend de mourir mais au contraire des centres en prise directe sur la société des jeunes et des travailleurs.

Parallèlement à cette transformation des instituts pour vieux, la gauche italienne prépare leur liquidation, en organisant une aide à domicile — services de nettoyage, de blanchisserie, de santé... — et en versant aux personnes âgées une pension complémentaire, de telle sorte qu'elles puissent vivre chez elles entourées des choses et des visages devenus familiers.

Car même dans le plus beau « centre » qui soit, la vie constitue une certaine forme de marginalisation, privant le vieillard de ses rapports sociaux essentiels : ceux qu'il a tissés lui-même autour de lui, au fil des ans.

Il y a longtemps que les congrès de gériatrie adoptent des conclusions qui mettent en évidence la nécessité d'une intervention globale à l'égard des vieux : interventions préventives, thérapeutiques psychiques et sociales, maintien ou restitution de leur dignité d'hommes en leur conférant une condition de citoyen à part entière dans la société.

Ce n'est évidemment pas un hasard qu'il ait fallu en Italie la prise du pouvoir communal et régional par la gauche pour voir appliquer systématiquement de telles conclusions.

ANNE HERSCOVICI.

Parme : ouvrir les portes

La province de Parme dispose depuis longtemps d'une importante infrastructure destinée aux handicapés mentaux. Rien d'étonnant donc si c'est dans ce secteur que le mouvement de la réforme sanitaire a pris, à Parme, un tour particulier.

« Dépsychiatriser », ouvrir les portes des asiles, vider au maximum les lits des instituts psychiatriques, dédramatiser l'image du malade mental tels sont les mots d'ordre qui ont cours à Parme depuis quelques années.

Pour leur donner vie, une grande place est faite à l'éducation sanitaire de l'ensemble de la population, et une grande responsabilité confiée aux Centres d'hygiène mentale.

C'est l'administration provinciale de Parme qui a pris l'initiative sociale et politique de créer des Centres d'hygiène mentale dans les quartiers, et liés à ceux-ci. Le rôle de ces Centres est de prévention et d'éducation. Bien entendu, ils ne sont pas conçus isolément : les centres s'insèrent dans les services sociaux de la future Unité locale socio-sanitaire; d'autre part, ils sont reliés à la fois à un hôpital et à des équipes externes chargées de conduire les cures ambulatoires.

Dès 1969, des handicapés mentaux ont quitté les institutions de Parme où ils étaient parqués, et ont rejoint leur famille ou des maisons familiales. Plus de cent malades, « aliénés », enfermés depuis vingt et trente ans à l'asile ont réappris ou appris à vivre socialement : marcher, s'habiller, traverser une rue, compter la monnaie, dialoguer...

En 1971, l'administration provinciale de Parme et l'équipe sanitaire tentent plusieurs expériences de réhabilitation sociale, en insérant dans le travail productif soit des retardés mentaux, soit d'anciens malades mentaux. Dans les environs de la ville, deux fermes sont mises à leur disposition. Nous les avons visitées.

Dans l'une qui regroupe une dizaine de handicapés graves, la présence de personnel spécialisé est encore indispensable : infir-

miers et moniteurs partagent avec ces handicapés la vie de tous les jours et organisent les activités de la ferme. Des progrès inespérés ont été enregistrés chez la plupart des garçons; leur autonomie est cependant loin d'être atteinte. Dans l'autre ferme, ce sont cinq anciens malades chronifiés, qui paraissent condamnés à mourir à l'asile, qui gèrent les activités de la maison. Une infirmière psychiatrique exerce une surveillance discrète et partage les « corvées » de la ferme. Perspectives : faire servir l'élevage de poulets à l'exploitation d'un restaurant dans la campagne environnante. En attendant la réalisation de ce projet entouré de ferveur, les fermiers se chargent aussi de la rénovation et de la transformation des bâtiments selon les besoins. Si le comportement relationnel de ces hommes reste marqué par leurs difficultés antérieures, par contre les dirigeants et les médecins de l'administration provinciale entretiennent avec eux des rapports empreints d'une réelle fraternité. Leur communication est dénuée de toute relation « soignant-soigné ». Le climat de la ferme est détendu et laborieux.

Deux autres expériences de réinsertion sociale méritent d'être citées.

A la campagne, c'est une « Maison de l'enfant », ouverte aux gamins du voisinage désirant jouer ou partager les repas des enfants handicapés qui vivent dans ce milieu familial, entourés de l'équipe sanitaire. Equipe sanitaire chaleureuse, dont on ne perçoit la composition que lorsque la question est posée : infirmière sociale, infirmière hygiéniste, monitrice, pédagogue, logopède. Cette grande famille se partage les charges ménagères. Les enfants y participent, mais aussi s'expriment au travers du dessin, du modelage, des jeux et reçoivent avec joie les visiteurs étrangers à la famille.

Dans la ville de Parme, sept jeunes handicapés, mentalement arriérés, ont été intégrés dans le personnel du dépôt des bus municipaux.

L'administration provinciale de Parme, qui prit l'initiative de ce placement, après des études et des débats qui durèrent trois ans, consulta d'abord les délégués syndicaux du dépôt d'autobus, lesquels convoquèrent une assemblée générale des travailleurs de l'entreprise. Il y eut des hésitations. Beaucoup de questions furent posées, puis l'assemblée marqua son accord pour tenter l'aventure. Trois jours plus tard, les handicapés débarquaient dans l'atelier.

Depuis lors, les ouvriers du dépôt d'autobus assument collectivement la responsabilité des garçons auxquels ils donnent la possibilité de vivre leur journée de travail normale dans l'atelier.

La politique de réforme sanitaire d'Emilie-Romagne ne pourra être appréciée scientifiquement que d'ici quelques années. A l'heure actuelle ces expériences sont parcellaires en raison de la politique du pouvoir central et des limites qu'il impose à la réalisation d'un programme national de santé publique, sans négliger l'attitude réactionnaire du corps médical attaché à ses privilèges.

L'équipe psychiatrique de Parme est consciente de ces difficultés. Tous ses efforts sont portés sur la formation de l'équipe sanitaire ambulatoire et dans l'éducation sanitaire en général de la population par la prise en charge de sa santé et de celle des autres. La prévention des troubles mentaux est assurée par les Cen-

tres d'hygiène mentale liés au quartier. L'hospitalisation doit constituer l'exception, et le maintien du malade dans son milieu naturel doit constituer la règle.

L'objectif, c'est permettre à chaque homme de redécouvrir les merveilles insolites de sa propre aventure. C'est permettre qu'il ressente le désir de vivre pleinement, librement le phénomène humain.

JACQUELINE MEESTERS.

Un exemple de gestion sociale

1. — Au niveau de la commune la gestion sociale (1) est l'aspect qui différencie l'école (communale) des écoles de l'Etat ou privées, maternelles ou élémentaires. C'est donc ici la commune qui détient le pouvoir et qui imprime une direction politique importante à l'enseignement.

Les écoles traditionnelles sont dirigées par un organisme bureaucratique structuré en pyramide, où la base, constituée par les enseignants ne doit de comptes qu'aux seuls supérieurs hiérarchiques, et non à ceux à qui leurs services sont destinés, donc les enfants, leurs parents et d'une manière générale la société civile. Leur activité didactique doit donc s'aligner sur les directives venues d'en-haut.

Conséquence : l'école devient un organisme séparé et qui ne peut développer aucune activité critique, surtout si cette dernière est basée sur une analyse du contexte social et d'une réalité dont elle s'isole.

La gestion sociale, par opposition à la gestion bureaucratique, signifie que la communauté locale reprend à son compte les thèmes de l'éducation et de la gestion directe de la structure scolaire. Nous allons en voir une application particulièrement intéressante lors de la réadaptation et de l'insertion d'une classe d'handicapés.

2. — Un enfant est appelé désadapté quand il ne réussit pas à s'adapter à un certain type de culture, à réaliser certaines prestations reconnues comme étant le « modèle à suivre ». Ces modèles sont élaborés par la classe dirigeante et privilégiée. L'individu qui ne peut (notamment parce que son langage est trop peu développé) ou ne veut pas s'adapter est séparé de la société et enregistre cette séparation, cette émargination comme un insuccès ce qui amène chez lui une diminution d'intérêt et une tendance à la passivité et à la frustration. Or un simple retard peut amener, par ce processus, dans le système actuel des conséquences analogues à une insuffisance mentale grave. On sait, et les statistiques le

(1) On traduit « *Gestione sociale* » par gestion sociale. Elle est sociale parce que toutes les catégories intéressées par l'école y sont représentées, mais la gestion ne se limite pas aux manipulations des budgets de la structure.

prouvent, que cette désadaptation atteint surtout les enfants de la classe ouvrière, de la paysannerie et du sous-prolétariat.

L'Etat italien n'est pas indifférent à ce problème, mais les solutions qu'il a proposées se sont révélées inadéquates. Pas plus la multiplication des écoles spéciales (*scuole differenziale*) (800 en 1959, 10.000 en 1969) — elles visent, dans l'ensemble à la récupération et non à la prévention — que la circulaire Misasi, pour bien intentionnée qu'elle soit, et qui vise elle à introduire des classes expérimentales dans l'école primaire inférieure, n'ont eu de résultat pratique valable, car socialisation et réhabilitation sont deux moments non séparables du processus. Les effets de la circulaire n'ont guère été au-delà d'un changement d'étiquette.

A l'école moyenne Ca'Ossi de Forli on a tenté de réinsérer totalement des enfants d'une classe spéciale (1) dans une classe normale; ce processus s'est révélé ambigu et périlleux et s'est réalisé par le biais de moments communs socialisants comme le repas, le jeu et certaines activités d'étude et de travail.

3. — Pour que l'objectif soit autre chose qu'un vœu pieux il doit être concrétisé dans une pratique éducative. Les prémisses en ont été d'amener l'enfant handicapé à une prise de conscience graduelle de ses déficits et des circonstances et des causes qui ont pu déterminer son comportement dévié. De là un programme de libération intérieure a été élaboré pour motiver l'enfant à la communication et favoriser la socialisation.

Au cours de la première année de l'expérience les enfants ont été amenés à discuter *ensemble* de très nombreuses fois et sur une très grande variété de sujets, problèmes personnels, organisation de la classe, questions générales et extérieures, et à s'habituer à un respect réciproque surtout face à des expériences parfois pauvres de contenu et exprimées d'une façon malhabile et fragmentaire. On les a amenés parallèlement à « raconter » par écrit ce qu'ils ont à dire et quand ils le veulent.

Vers le milieu de l'année scolaire une autre technique didactique fut tentée : celle de la correspondance avec une autre classe. Le résultat en a été un sentiment de satisfaction, car c'était la première fois que des enfants « normaux » avaient montré le désir de correspondre avec eux, montrant ainsi sympathie et affection. Mais la correspondance n'est ici qu'un instrument « idéalisant » car il favorise l'imagination plutôt que la réalité, ce qui fait que l'expérience ne fut pas continuée.

A la fin de la première année les enfants avaient réalisé des progrès divers dans le sens d'une assurance plus grande et d'une confiance plus grande en leurs possibilités, de l'estime de soi et de leurs capacités expressives.

Un point négatif cependant : l'homogénéité de la classe. Tous les enfants se connaissaient de longue date, ce qui a freiné la dynamique de communication.

Au moment de la deuxième année scolaire le problème se posa d'inscrire ces enfants handicapés dans un complexe scolaire

(1) Il s'agit ici d'oligophrènes, de mongols et de divers cas de paralysie spastique, donc pas de cas psychiatriques.

normal. Les premières réactions des élèves « normaux » ne furent pas homogènes, et étaient surtout faites de compassion, d'acceptation protectrice et de moquerie, mais dans la majorité des cas on n'enregistra pas de refus réel. Tous se montrèrent en définitive plus ou moins disponibles à frayer, à sourire, à aider. Sur le plan du travail annuel, élaboré par le conseil de classe, on estima que l'action fondamentale devait consister à sortir de la structure fondamentale de milieu et de mentalité et à réaliser des échanges continuels avec les enfants normaux. La méthodologie suivie en ce qui concerne les enseignants a été d'individualiser les disponibilités des collègues des autres classes de manière à faire concorder les horaires d'une même matière pour préparer ainsi la « rencontre ». Un essai fut réalisé sur le thème du racisme; le thème « contre les nègres » permit d'élaborer une thématique plus vaste : exclusion et émargination des handicapés.

Le but a été ici de mettre à nu, surtout devant des enfants normaux, les mécanismes de la classe spéciale (differenziale — d'où les enfants handicapés sortaient), l'injustice d'une situation d'isolement. Chez les enfants handicapés le succès de cette démarche a été variable, tous n'ont pas réussi à parler. Il y a eu, dans les discussions des déchets par fatigue ou stimulation incorrecte et aussi par incapacité de faire un choix suite à un conditionnement par de forts sentiments de culpabilité.

4. — Au milieu de la deuxième année l'expérimentation dut faire face à une nouvelle réalité : l'étude — il doposcuola. Il ne s'agissait pas de considérer celle-ci comme un endroit où seulement se débarrasser des enfants, mais d'un renouveau éducatif. L'importance pour une école « ouverte » à la vie et à la problématique sociale conduit à assumer l'observation, l'expérimentation scientifique, l'attention aux problèmes de notre temps; non moins importants sont les activités expressives, la dramatisation, l'activité manuelle.

Les parents se montrèrent d'accord pour insérer les enfants handicapés parmi les enfants « normaux » pour les activités de l'après-midi et les repas (repas auxquels participaient les enseignants). Ceci fut une occasion d'ouverture, mais aussi un apport d'activités expressives et ludico-récréatives extérieures à l'école du matin et importantes pour la socialisation, la créativité et l'équilibre personnel durant l'âge évolutif.

L'expérience des activités de jeu fut la plus négative pour la totalité des élèves (et non seulement pour les handicapés); tous les enfants n'acceptèrent pas les handicapés avec la même facilité et des résistances durent être vaincues, non par un appel moral ou autoritaire, mais par une prise de conscience venant du travail ou du jeu en commun, et du travail éducatif des enseignants. *Ceci démontre que l'intégration d'un enfant handicapé ne se produit pas d'une manière spontanée et naturelle, elle dépend d'une programmation sérieuse et d'un renouvellement général des structures éducatives.*

Mais dans l'ensemble les activités réalisées durant l'étude eurent une importance déterminante car elles ont accéléré le développement de la socialisation et des processus intellectuels et amené une meilleure confiance en leurs possibilités. Il y a eu domi-

nation de mouvements de tension amenés par des motifs marginaux comme une certaine exaspération dérivant de l'émargination. Pratiquement on constata qu'ils dominaient leurs vieilles craintes (par exemple de rester à table), leur connaissance de leurs camarades et des enseignants devenait meilleure, mais en plus ils ne se sont pas arrêtés aux points d'appui connus et déjà expérimentés mais sont allés à la recherche de nouvelles connaissances et amitiés. Il y a eu une amélioration concrète de leurs activités et ils ont quitté leur ancienne position de spectateurs.

5. — Au cours de la troisième année on constata une augmentation de la tension due à une certaine crainte de l'avenir. Le conseil de classe décida, au moment de l'élaboration du plan pour envisager les possibilités d'insertion d'amener le plus de participation possible pour responsabiliser les familles et en même temps créer, en leur sein, un climat plus serein et détendu.

La méthodologie suivie fut de valoriser l'original et le valable dans chaque enfant, et que chaque enfant se sente important et nécessaire pour le travail en cours. C'est ainsi que dans certains cours on insista sur la documentation des injustices subies, sur les effets de l'émargination sentie jour après jour, etc. ; ce travail, exécuté lentement et avec ténacité amena une consolidation de la prise de conscience, de la capacité d'historiciser et de s'analyser critiqueusement. Les examens de fin d'année en arrivèrent à être conçus comme l'occasion de démontrer avec courage leurs possibilités, leurs progrès intellectuels et culturels, leur confiance dans l'avenir et leur volonté de réussir même dans des circonstances difficiles. Ces problèmes d'insertion doivent être discutés *tous ensemble* car seulement une ligne d'action collective peut réunir toutes les forces disponibles, en plus des parents et des enseignants.

L'insertion s'est faite dans deux secteurs : travail (entreprises municipales) où les résultats ont été fort positifs et les écoles professionnelles. Dans ces dernières le problème n'est pas résolu par une simple inscription à l'école normale — l'hiatus doit être comblé par une discussion entre les opérateurs de chaque école pour que la scolarisation future puisse directement continuer celle passée.

En conclusion on insistera une fois de plus sur le fait que la meilleure thérapie consiste à vivre avec les autres en se faisant accepter comme on est, avec ses limites, sa spécificité réelle, son originalité.

6. — Pour terminer, envisageons les rapports entre les enseignants, l'équipe médico-psycho-pédagogique et les parents. De la part des enseignants, le soutien à la classe ouverte fut unanime bien qu'ils aient objecté le trop petit nombre d'heures et un retard dans le contenu difficile à combler et dû à une présence prolongée dans les classes spéciales. Une conquête du conseil de classe fut une action unitaire, conduite à la fin de la première année pour la suppression des notes en faveur d'un jugement articulé et analytique qui tienne compte de la problématique complexe des enfants. L'objectif éducatif du conseil de classe a été constitué par l'insertion sociale, mais un de ses défauts a été sa capacité trop faible de savoir produire un programme de travail commun; ceci a déterminé une non actuation des problèmes interdisciplinaires.

Il y a peu de chose à dire à propos de l'équipe médico-psychopédagogique : une collaboration profitable fut créée et non improvisée qui permit la naissance et le développement de la classe ouverte.

Vis-à-vis des parents, au cours de la première année les enseignants ne réussirent d'autre rapport qu'individuel bien que non formel, mais substantiel et d'enrichissement mutuel. Ils n'ont pas pu, à ce moment, leur faire prendre conscience de la réalité de l'émargination. En fait cette émargination n'implique pas seulement le sujet handicapé, mais aussi l'entièreté du noyau familial qui en vit une existence appauvrie. L'isolement amène des sentiments de culpabilité et doit être combattu par la solidarité et une prise de conscience du problème sous toutes ses faces. De la part des familles, les difficultés rencontrées furent pour l'étude et les repas : que leur enfant soit refusé et vive ainsi une expérience négative et frustrante. Mais ils donnèrent leur appui pour le travail et comprirent la nécessité d'un élargissement de leurs rapports avec le monde extérieur. *La présence et le rôle des parents doit être considéré comme les impliquant non singulièrement mais bien comme interlocuteurs sur un plan global. C'est la maturation et la conquête des familles qui a permis le développement des enfants et de l'expérimentation.*

En quelques lignes on peut ainsi résumer la conclusion de cette expérimentation :

- promotion chez l'enfant de ses potentialités et de ses capacités;
- l'insertion est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour une récupération réaliste;
- la « classe ouverte » a permis de surmonter certaines manifestations du comportement, cataloguées superficiellement comme anormales.

Jean DONKERS.

REFERENCES :

- Scuola media di Ca'Ossi. Cronaca e significato di una esperienza. Carla Collina, 27 marzo 1974.
Supplemento al n. 3 de « LA ROCCA » Periodico dell' amministrazione comunale di Lugo : « Scuole dell' infanzia comunali ».

Un certain combat : Joseph Jacquemotte (1883-1936) (III)

Dans la deuxième partie de cette biographie de Joseph Jacquemotte, publiée dans la précédente livraison des « Cahiers Marxistes », l'auteur aborde une période sombre. Jacquemotte était à contre-courant du sectarisme qui dominait le jeune parti communiste. Avec la « question syndicale » par laquelle il avait voulu élargir les perspectives étroites du parti, et grâce à l'intervention de l'I.C., Jacquemotte parvint en 1927/1928 à l'emporter sur la direction qui dans sa majorité soutenait le trotskysme. Mais, la reconstruction du parti ne leva pas l'hypothèque sectaire : en septembre 1929 accusé d'opportunisme, il fut écarté de la direction (a). A peine un an plus tard, le Bureau Politique Provisoire (le B.P.P.), accusé à son tour de sectarisme, se lézardait...

(a) Une erreur typographique, faisait dire dans la précédente livraison (p. 38), que la réélection de Jacquemotte, en mai 1932, peu avant son limogeage, comme seul député communiste, sauvait sa position. Les élections législatives eurent lieu en mai 1929.

LE RETOUR

Le BPP, secoué par cette intervention, se divisa : Georges Vanden Boom, le secrétaire syndical, rectifia le tir : « l'opportunisme de droite » n'était plus seul visé, mais aussi « le sectarisme de gauche », notamment dans les tâches économiques (40). L'évolution au sein de la direction préparait le retour de Jacquemotte : son travail parlementaire lui permit, en

(40) A la réunion du C.C. élargi, des 13 et 14 septembre 1930, Vanden Boom développa cette thèse contre l'opportunisme et le sectarisme ; il rédigea après une déclaration (voir le document dans les archives de la Fondation Jacquemotte).

novembre 1930, de reprendre sa place, encore que de justesse (41). Comme Jacquemotte n'était plus membre de la section syndicale, il avait fallu constituer un comité spécial pour élaborer, avec son aide, un projet communiste d'assurance chômage obligatoire et gratuite, à charge des patrons et des pouvoirs publics. Ce projet que le parlementaire défendit devait servir à l'agitation parmi les chômeurs que la crise économique multipliait. Porte-parole communiste, Jacquemotte exerçait son mandat dans son optique extra-parlementaire : se jouant de toutes les subtilités du règlement, le député communiste imposait aux parlementaires excédés par ses continues litanies, malgré leurs sarcasmes, railleries et ricanements, de longs plaidoyers où, s'adressant au service du compte rendu analytique, il appelait, de la tribune parlementaire, les travailleurs à engager la lutte.

L'AVENEMENT

Après plus d'une année d'ostracisme, la réintégration de Jacquemotte dans la direction ne signifiait pas une victoire, plutôt un compromis que confirma le VI^e congrès du parti, en mai 1931, tenu à Seraing où Jacquemotte bénéficiait de l'appui de Joseph Lahaut (42). Ce congrès condamna « les méthodes fausses, revêtant un caractère trop général, trop schématique » que le parti entendit combattre en ouvrant son comité central aux communistes occupés dans les entreprises. On ne modifia pas sensiblement la ligne politique, mais l'accent était mis sur la « tâche essentielle » de « détruire l'influence de masse du P.O.B. en menant un travail quotidien persévérant pour la réalisation du front unique à la base, par une lutte en faveur des intérêts immédiats ». La résolution syndicale était plus explicite encore : il s'agissait d'un « programme revendicatif répondant à la situation ». C'était le « tournant de masse » qui réclamait la lutte sur les deux fronts « contre l'opportunisme de droite comme danger principal et contre le sectarisme de gauche qui le nourrit » (43).

La lutte sur les deux fronts de l'opportunisme et du sectarisme créait une ambiguïté qui se traduisit, au niveau de la direction, par un secrétariat tricéphale que les ex-dirigeants du BPP durent partager avec Jacquemotte devenu responsable de la section d'agitation et de propagande. Henri De Boeck y demeurait le secrétaire du nouveau BP, Georges Vanden Boom conservait ses responsabilités syndicales. Félix Coenen, quant à lui, se voyait confier la responsabilité du « Drapeau Rouge ». Les quelques frictions qui surgirent encore furent étouffées pour éviter les affrontements de 1929-1930, en laissant les événements trancher le conflit latent. Les grèves de 1932, plutôt leurs conséquences, furent décisives. Les luttes sociales de l'été 1932 que les communistes n'avaient cessé d'annoncer, rompirent l'isolement du parti. Leur rôle y fut remarquable, celui de Jacquemotte notamment : tandis qu'une vague d'arrestations neutralisait de nombreux dirigeants du parti, l'immunité parlementaire de Jacquemotte le portait à la tête des groupes cyclistes ou des cortèges de femmes, qui, évitant

(41) A la séance du B.P.P. du 11 novembre 1930, Vanden Boom proposa d'intégrer Jacquemotte à la Section Syndicale Centrale pour s'occuper spécialement de la question du chômage. La proposition fut admise par 4 voix contre 2 et 3 abstentions.

(42) Le tournant fut pris définitivement lors de la session du C.C., les 13 et 14 décembre 1930, qui condamna « les méthodes fausses, revêtant en grande partie un caractère trop général, trop schématique, non lié à l'ensemble de l'activité du parti et prenant un caractère personnel » (voir archives de la Fondation Jacquemotte).

(43) La social-démocratie était toujours présentée comme « le principal soutien social de la bourgeoisie », « la brigade de choc de l'impérialisme », « le social-fascisme ». Il fallait donc la « démasquer », mais « seul le travail quotidien pour les intérêts immédiats des masses, la liaison juste des revendications immédiates aux mots d'ordre généraux » permettait de réaliser « le front unique à la base » et d'« arracher (à la social-démocratie) sa base de masse ». Les objectifs du parti en découlaient. « La direction indépendante des luttes économiques et (...) la liquidation de la social-démocratie en tant qu'organisation de masse, (...) la conquête de la majorité de la classe ouvrière, condition indispensable pour vaincre la bourgeoisie et pour préparer la classe ouvrière aux batailles décisives pour la Dictature du Proletariat ».

ou tournant les barrages, débauchaient les puits et les usines dans le Borinage et les régions voisines. Les communistes n'eurent pas à imposer un quelconque programme de revendications. Les travailleurs connaissaient les objectifs pour lesquels ils étaient décidés : il leur fallait organiser leur lutte, en dépit des syndicats dont les dirigeants acceptaient les diminutions de salaires. L'intervention des communistes pour étendre et généraliser les grèves, là où, malgré leur faiblesse numérique, ils le pouvaient, répondait à un besoin. Ce fut, pour eux, une expérience décisive. Les communistes recueillirent le bénéfice de cette intense activité, aux élections qui suivirent. Succès pour le parti qui tripla sa représentation parlementaire, ses élections provoquèrent, à l'intérieur, une déception. C'était le choc psychologique qui permit à Jacquemotte d'éloigner davantage le parti de son sectarisme. Si les communistes n'avaient pas avancé dans la mesure de leur influence et de leur activité dans les grèves, la cause en était, selon Jacquemotte, dans « la déviation gauchiste ». Les membres ne comprenaient pas la tactique de front unique : leur « refus de militer dans les syndicats », le recours à « l'injure » au lieu de « l'argumentation politique fraternelle », « l'ignorance très grande et parfois absolue des conditions concrètes des masses ouvrières, de leurs préoccupations immédiates », « tout cela représentait la déviation gauchiste la plus caractérisée ».

Certes, avec sa surestimation de la social-démocratie, son recul devant celle-ci, sa propension au spontanisme et à l'électorisme, le « danger de droite » restait « le plus grand » ; mais c'était « historiquement », car « actuellement », avait soin de préciser Jacquemotte, « la déviation gauchiste » constituait « le plus grand obstacle » au développement du parti, à l'application d'une ligne politique dont il proclamait toujours la justesse (44).

L'autorité morale que conférait à Jacquemotte sa qualité de membre du C.E. de l'I.C., sa référence plus fréquente au « chef génial » du Parti russe donnaient, par ailleurs, quelque crédit à son invitation à ne pas « mettre tous nos mots d'ordre » à ce qu'il appelait « la sauce soviétique ». « Moins que jamais, proclamait-il, « nous ne pouvons laisser de côté les mots d'ordre de revendications immédiates, l'organisation et le déclenchement de luttes pour les revendications immédiates » (45).

LE TOURNANT DE CHARLEROI

Si une telle orientation était maintenant acquise dans un parti vaincu que la crise du capitalisme donnait à toute revendication, à toute lutte, une dimension révolutionnaire, ses implications soulevaient des interrogations et des réticences qui s'incarnaient toujours dans la direction. La lutte pour les revendications, donc pour la révolution était-elle possible... avec la social-démocratie réformiste et fasciste ? Fallait-il, en effet, pour ces revendications, et pour ces luttes, se rapprocher d'une quelconque manière des organisations où se regroupaient les travailleurs organisés ?

L'analyse communiste de la social-démocratie devait être revue : il s'imposait de lever l'hypothèque qui grevait la tactique du Front unique. La victoire du nazisme en Allemagne amena l'I.C. lors du XIII^{ème} plénum du C.E., en novembre-décembre 1933, à entreprendre la révision de son analyse. Jacquemotte y assista et y prit connaissance des premières expériences françaises d'unité d'action avec les socialistes dont parla Maurice Thorez. D'autre part, en Belgique, un recul momentané du parti en 1933, la menace de la stagnation et de l'isolement qui resurgissait lui permirent de convaincre le CC de préparer la conférence nationale que le parti tint, en avril 1935, à Charleroi. Il s'agissait d'un véritable coup de barre que les premiers rapprochements entre socialistes et communistes, dans les manifestations

(44) Voir le rapport de Jacquemotte : « Les résultats et les tâches du parti » à la session du C.C., les 17, 18 et 19 décembre 1932, (dans les archives de la Fondation Jacquemotte).

(45) Rapport de Jacquemotte sur « Les Thèses et résolutions du XIII^{ème} plénum du C.E. de l'I.C. », (dans les archives de la Fondation Jacquemotte).

et les syndicats, avaient facilité, en 1934. Rompant avec le sectarisme, le parti se fixa comme objectif de « concentrer (son) activité (...) dans les organisations de masse essentielles de la classe ouvrière, dans les syndicats (...), d'établir des contacts véritablement fraternels avec les ouvriers socialistes en luttant pour les revendications qui sont communes » (46).

La Conférence de Charleroi considéra que la classe ouvrière était « à la veille de grandes luttes économiques » et détermina la « tâche principale » de « mobiliser les masses laborieuses dans leurs organisations syndicales et dans leurs entreprises contre les nouvelles formes de spoliation et d'asservissement..., (de) les dresser contre (le) gouvernement pour la défense de leurs revendications et de leurs intérêts immédiats » (47). Certes, les travailleurs socialistes étaient « encore remplis d'illusions sur les possibilités de la politique de collaboration de classe ». Ils conservaient encore « l'illusion que la social-démocratie abandonne la politique réformatrice et la collaboration de classe »; mais dans le P.O.B., « l'aile gauche (...) exprime(m) malgré toutes ses faiblesses, hésitations et inconséquences, la marche en avant de larges couches des ouvriers socialistes vers les positions révolutionnaires » (47). Les conditions existaient donc pour permettre aux communistes d'atteindre les objectifs fixés, à condition, insistait Jacquemotte, de « combattre l'état d'esprit et les conceptions sectaires qui tentent à placer le Parti Communiste en dehors du mouvement existant de la classe ouvrière, l'attitude de dédain et d'hostilité vis-à-vis des ouvriers et militants socialistes de la base, une méfiance profondément opportuniste à l'égard de la capacité de lutte des masses » (48).

Avec cette Conférence de Charleroi, la lutte contre le sectarisme que Jacquemotte avait entamée dès avant la scission communiste et qui n'avait jamais cessé, aboutissait enfin. La conférence sanctionna la victoire de Jacquemotte. Les principaux représentants de ce sectarisme écartés (49) Jacquemotte fut nommé, par la conférence elle-même, secrétaire d'organisation et, bientôt, secrétaire général. Il était maintenant, mais seulement maintenant, le chef incontesté du parti, reconnu comme tel par ses pairs. Sa mort, un an et demi plus tard, signifia pour le parti « la perte de notre grand chef » (50).

LE FRONT POPULAIRE

Dans cette dernière partie de sa vie, Jacquemotte et le parti se confondent. Ses positions sont celles du parti, d'un parti libéré de son sectarisme et élargissant sa base populaire. Les communistes ne se limitèrent plus à rechercher un impossible « front unique à la base »; ils poursuivirent la réalisation du front unique avec les organisations et les ouvriers socialistes.

Au plan syndical, la Centrale Révolutionnaire des Mineurs proposa inlassablement l'unification avec le syndicat socialiste, tandis que le parti, appelant les communistes à agir pour « des syndicats capables de mener la lutte contre la bourgeoisie » s'engagea, en décembre 1935, à « exécuter

(46) Voir le rapport de Jacquemotte : « La situation politique et les tâches du parti », présenté à la conférence nationale du parti, les 21 et 22 avril 1935. Dans le « Drapeau rouge », le 20 avril 1935, Jacquemotte publiait un article « La conférence nationale du Parti s'ouvre demain — Plus que jamais avec les masses ». Il y écrivait que « notre P.C., dominé par des tendances sectaires fortement ancrées dans la direction du Parti et dans l'ensemble du Parti d'isolement, n'a pas su par une activité juste, par une liaison étroite avec les ouvriers socialistes, par un inlassable et fraternel contact avec eux, briser l'influence délétère du réformisme ».

(47) Voir le texte de la résolution de la Conférence de Charleroi, dans « Le Drapeau rouge », 11 mai 1935.

(48) Jacquemotte attribuait aussi au sectarisme « l'étouffement de la vie politique et de la démocratie intérieure dans les organisations du parti ».

(49) Il s'agissait de Henri De Boeck et de Marc Willems qui firent leur auto-critique.

(50) Titre de l'article de Xavier Relecom dans « La Voix du Peuple », 14 octobre 1936.

loyalement les décisions de la majorité des syndiqués » (51). Depuis la conférence de Charleroi, le parti s'était d'ailleurs reconstitué sur la base syndicale, « tous les syndiqués membres du parti constituant un groupe dans leur syndicat respectif, ce groupe n'étant pas une fraction communiste, mais un groupe de base du parti avec tous les droits et les devoirs d'une organisation de base du parti ». « Par cette reconstruction », estimait Jacquemotte, « nous aboutissons pour la première fois, à un véritable travail de masse, nous obligeant à être non plus des agitateurs en dehors ou au-dessus des masses, mais à être des organisateurs de luttes dans les masses elles-mêmes » (52).

Au plan politique, le parti pratiqua un rapprochement inlassable avec les Fédérations du P.O.B., en particulier à Bruxelles et à Liège, où des accords de Front Unique furent conclus. Jacquemotte, qui était à ce moment-là à Moscou au VII^{ème} congrès de l'Internationale où fut entérinée la tactique de « front populaire », n'assista pas à la première rencontre entre la direction du P.O.B. et du P.C., durant l'été 1935 (53). Mais ses interventions principalement ses articles hebdomadaires dans « Le Drapeau rouge » poussaient toujours plus loin le parti dans cette voie de l'unité. Il veillait cependant aux sursauts de sectarisme qui incitaient les communistes à mettre en avant comme plate-forme unitaire des mots d'ordre exclusivement communistes (54), mais il avertissait aussi du danger de capituler devant l'idéologie réformiste. L'essentiel restait qu'il invitait le Parti, par une collaboration étroite avec l'aile gauche du P.O.B. à préparer « l'unité organique », « la constitution du parti unique révolutionnaire du prolétariat ». Le CC adopta cette thèse en octobre 1935, au moment où, autour des Fronts Uniques de Bruxelles et de Liège, s'était constitué contre le danger fasciste un « Front Populaire » englobant quelque 80 organisations (55). Jacquemotte et les communistes poursuivaient l'objectif ambitieux d'une « classe ouvrière, soudée dans le Front Unique prolétarien et réalisant dans le Front populaire anti-fasciste l'alliance avec les masses considérables de la petite bourgeoisie et des classes moyennes des villes et des campagnes » (56). Dans l'immédiat, ce ce Front populaire s'articulait autour de la lutte contre le fascisme, et ses manifestations internationales et nationales : il mobilisait les masses contre le rexisme, notamment à Bruxelles, le 11 novembre 1935 où communistes et socialistes après avoir défilé en ville, débordèrent les barrages de police et s'attaquèrent aux « rexistes » rassemblés au Palais des Sports de Schaerbeek. Les actions communes se multiplièrent, malgré l'opposition que ce rapprochement socialiste-communiste rencontrait au niveau de la direction du P.O.B. engagé dans la collaboration gouvernementale (57). En dépit des

(51) Voir la « Déclaration du C.C. du P.C. sur la question syndicale » dans « Le Drapeau rouge », 14 décembre 1936.

(52) Voir l'intervention de Jacquemotte au VII^{ème} congrès de l'Internationale communiste, dans « Une grande figure du mouvement ouvrier belge, Joseph Jacquemotte », Ed. Fondation Jacquemotte, Bruxelles, 1961, p. 192.

(53) La rencontre eut lieu le 26 août 1935, le P.O.B. acceptant que les fédérations socialistes lisent éventuellement une déclaration communiste aux meetings organisés pour protester contre l'intervention italienne en Ethiopie. (Voir « Le Drapeau rouge », 31 août 1935).

(54) Voir « Le Drapeau rouge », 7 octobre 1935.

(55) Le meeting tenu à Bruxelles, le 3 août 1935 par le Comité de Vigilance des intellectuels antifascistes avait ouvert la voie : le 15 septembre, une première réunion représentant une quarantaine d'organisations prit l'initiative de convoquer une concentration antifasciste le 19 octobre et le lendemain, un congrès constitutif du Front Populaire.

(56) Voir J. Jacquemotte : « Toutes nos forces agissantes pour la Paix, le Pain et la Liberté » dans « Le Drapeau rouge », 26 octobre 1935.

(57) La décision du Conseil Général du P.O.B. de repousser le Front unique proposé par les communistes fut prise par 44 voix contre 4 et 6 abstentions. Le congrès du P.O.B., en juin 1936, adopta une attitude plus souple, mais aussi plus ambiguë en décidant d'« opérer dans le pays la conjonction de toutes les forces décidées à défendre la Démocratie à quelque parti et à quelque milieu qu'elles appartiennent ». Le parti communiste, qui n'acceptait pas que sous couvert d'un tel rassemblement, on cherchât un appui à un gouvernement de type Van Zeeland, eut des entretiens avec les dirigeants socialistes en réponse à cet « appel ».

difficultés, les communistes, appelaient les socialistes, comme le proclama Jacquemotte au rassemblement antifasciste du Palais des Sports, le 15 mars 1936, à s'unir sur tout ce qui(les) rapproch(ait) et fai(sait) d'(eux) les frères du même combat de classe » (58).

SON TESTAMENT

La politique unitaire du parti dirigé par Jacquemotte ne brisait pas seulement l'isolement dans lequel les communistes avaient végété depuis la fondation du parti, ce que Jacquemotte appelait « le mur d'hostilité que la social-démocratie était parvenue à bâtir entre les ouvriers socialistes et communistes » et auquel, il est vrai, leur propre sectarisme n'avait pas peu contribué (59). Cette politique élargissait aussi leur audience : aux élections de mai 1936, les communistes en recueillirent le bénéfice, en triplant leur représentation parlementaire. Jacquemotte n'était plus seul à la Chambre, 8 autres députés l'y avaient rejoint. Le parti devenait « un facteur politique important dans la vie du pays » (60). C'est ainsi que, dans le cadre de ses consultations, le roi convoqua Jacquemotte à une entrevue à laquelle le républicanisme des communistes ne le dispensa pas de se rendre (61). Les grèves de juin 1936 ne manquèrent pas d'ailleurs de révéler la place que le Parti Communiste avait acquise dans la classe ouvrière. Pour Jacquemotte ces grèves révélèrent aussi « que la classe ouvrière peut et veut et sait réaliser son unité intime et ferme comme le roc dans la lutte pour le pain. Ouvriers et employés socialistes et communistes ont lutté coude à coude comme frères d'une même cause et d'un même combat ». « Devant ce courant puissant d'unité », se posait la question de l'unité des partis communiste et socialiste. Approuvé par le CC, Jacquemotte écrivit alors dans « Le Drapeau rouge », du 18 juillet 1936, ce qui fut considéré comme son « testament politique » : l'article intitulé « La voie de l'unité ouvrière » avançait, en vue d'un prochain congrès, la proposition de l'adhésion du P.C.B. au P.O.B. en tant qu'organisation autonome, avec sa plate-forme, avec ses principes : « Nous proposons », écrivit-il, « que le PC prenne sa place dans la grande famille des diverses organisations ouvrières partageant souvent des tendances différentes qui forment le P.O.B. ».

Quelques semaines plus tard, le 11 octobre 1936, dans le train qui le ramenait de Liège où il avait apporté à l'imprimeur la copie du tout récent quotidien communiste « La Voix du Peuple », Jacquemotte mourut. Sa mort inopinée ne lui permit pas de connaître le sort que l'histoire réserverait à cette proposition. Certes, cette dernière revêtait un certain caractère circonstanciel : l'adhésion du PC au P.O.B., aux côtés des ligues ouvrières, des syndicats, des coopératives et des mutuelles était un moyen de tourner l'opposition de la majorité du conseil général à un accord de front populaire avec les communistes. Mais la mort de Jacquemotte survenant peu après cette proposition en dégagait une signification bien plus générale : elle conférait une unité et une cohésion politique à cette existence toute entière consacrée à la lutte de classe et à la révolution que Jacquemotte avait prétendu poursuivre, en dépit de tous les obstacles, dans un mouvement lié aux masses ouvrières. 25 ans plus tôt, n'avait-il pas tempéré l'impatience des futurs communistes en espérant, contre toute attente, maintenir son groupe d'« Amis de l'Exploité » dans le P.O.B. ? La scission accomplie, ne s'était-il pas heurté à ce sectarisme qu'il avait redouté et qu'il combattit sous toutes ses formes, en dépit des vicissitudes ? De ce combat, Jacquemotte sortit victorieux, à la tête de ce parti qui ressemblait enfin à celui qu'il s'était décidé à créer. En proposant d'adhérer au parti ouvrier en tant qu'organisation autonome, Jacquemotte bouclait la boucle.

Sa vie ? Un certain combat (62) !

(58) Voir son intervention dans « Le Drapeau rouge », 21 mars 1936.

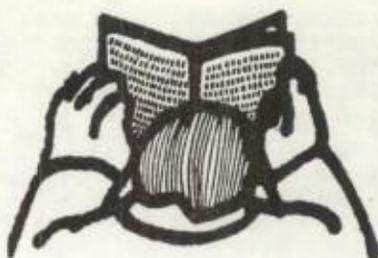
(59) Voir son intervention au VII^{ème} congrès, « Une grande figure... », p. 187.

(60) J. Jacquemotte : « A la croisée des chemins », dans « Le Drapeau rouge », 30 mai 1936.

(61) Voir sa déclaration à la presse dans « Une grande figure... », p. 210.

(62) Outre les sources déjà citées, voir E. Stiers : « Jacquemotte, sa vie, son œuvre, Bruxelles (1937), p. 63 et F. Demany : Joseph Jacquemotte, images d'une vie, Bruxelles, 1946, p. 54.

Livres



La prostituée

par Anne Van Haecht

Il y a beaucoup de vie, de chaleur et d'intelligence dans le livre d'Anne Van Haecht qui, en choisissant de consacrer son mémoire de licence en sociologie au phénomène de la prostitution, tourne le dos au conformisme et à la facilité.

L'image stéréotypée de la prostituée perverse ou mythomane, demeurée ou criminelle-en-puissance est ici posément démantelée. La prostituée est « déviante » par rapport à certaines structures sociales et certaines normes éthiques, mais la prostitution est en quelque sorte secrétée par ces structures et ces normes. La sociologie de la prostitution ne peut donc être dissociée de la sociologie de la femme et de la famille. Et si à l'heure actuelle, en France et en Belgique par exemple, la prostitution de type « classique » — de rue et de bar — paraît en régression, c'est moins grâce à l'abolitionnisme que grâce aux progrès, même relatifs, de la liberté sexuelle. A cet égard, l'auteur montre que deux transformations essentielles sont récemment apparues. D'abord, l'importance accordée depuis peu à l'équilibre sexuel du couple, ensuite le fait que les jeunes, qui formaient une part importante de la clientèle des prostituées, trouvent maintenant dans le cercle de leurs fréquentations les partenaires qui leur permettent d'avoir des relations sexuelles avant le mariage.

Par ailleurs, l'enquête menée par Anne Van Haecht « sur le terrain » apporte des indications précises non seulement sur l'âge, la localisation, le genre et les tarifs des

prostituées bruxelloises, mais aussi sur leur budget-temps, dont le caractère routinier évoque celui d'une ménagère modeste. A ce propos, un seul regret, c'est que cette enquête n'ait pas pris plus d'ampleur. Les catégories « nouvelles » de prostituées occasionnelles — observées parmi les adolescentes ou chez des mères de famille endettées — sont passées assez superficiellement en revue, et c'est dommage.

Mais Anne Van Haecht ne se borne pas à définir, à répertorier, à décrire. Elle s'efforce d'expliquer ou tout au moins de comprendre, et pour ce faire elle recourt volontiers — mémoire oblige — à des théories savantes, telle celle de la stigmatisation de S. Sholem, qui décolle assez vite des réalités pour se complaire dans l'abstraction. Bien plus consistant nous paraît l'apport du Dr Le Moal, qui a étudié en France, chez cent mineures prostituées, le poids du milieu familial sur le cheminement professionnel des jeunes filles. Poids accablant, faut-il le dire, et qui s'exprime par de graves carences éducatives affectives et morales. Bien entendu, pareilles carences ne mènent pas forcément à la prostitution.

Différents facteurs peuvent intervenir à cet égard : le manque de qualification professionnelle, l'attrait d'un salaire relativement élevé, la pression de « la demande », le sentiment qu'en fin de compte la prostituée emplit une fonction normale, fatale ou encore salutaire.

Dans l'incisive préface qu'il donne à l'ouvrage, Claude Javeau a raison de montrer les responsabilités de « tous ceux qui ont fait de l'argent le dieu suprême » — notamment dans le fait qu'une pros-

tituée peut, en une nuit, gagner plus qu'une vendeuse à Prisons en un mois. Car, comme il le souligne, la prostitution est indissociablement liée au triomphe de la marchandise.

Cette étude sur la prostitution embrasse donc un domaine très vaste, qui amène Anne Van Haecht, dans un dernier chapitre, à passer aussi en revue les philosophes et littérateurs qui ont traité du phénomène. Il nous semble que dans le cadre de ce mémoire, l'ambition de l'auteur est excessive. Mais de la part d'une aussi forte personnalité qu'Anne Van Haecht, pareille ambition peut être prometteuse.

R.L.

Anne Van Haecht « La Prostituée - statut et image », Editions de l'Université de Bruxelles - collection « Arguments et documents » - 212 pages - 240 F.

Société de la criminalité, société de la pénitence

par **Micheline Roelandt**

Assistante à l'Institut de psychiatrie de l'Hôpital Brugman, et psychiatre attachée à la prison de Termonde, Micheline Roelandt aborde ici de manière concrète le problème des relations entre la société et ses délinquants.

Elle met notamment en évidence les ruptures qui existent entre les théories actuelles considérant qu'un délinquant doit être jugé en fonction de sa personnalité et condamné à une peine dite éducative, et la pratique qui ressortit encore aux méthodes du siècle passé, et qui n'applique pas ou peu ces théories parce que l'infrastructure pénitentiaire n'a pas changé, parce que le personnel est insuffisant tant en nombre qu'en qualification...

A partir de son expérience, M. Roelandt décrit la prison, ses portes, ses murs, ses clés, ses « locataires » et ses gardiens hantés par la crainte d'une évasion possible. De là s'élabore une réflexion sur le point de savoir si cette évasion-là, ou plus simplement, la mise en liberté et à la limite, le

non-internement du déviant, représente oui ou non un risque accru pour la société, et compromet ou non la bonne prise en charge du déviant par les structures pénitentiaires qui visent en théorie à sa réinsertion sociale.

Or il apparaît que sur ce dernier point, l'internement constitue bien au contraire un facteur compromettant cette réinsertion. Coupé du monde, le délinquant qui au départ ajuste mal ses aspirations à ses capacités propres ou aux capacités offertes par la société de les satisfaire, voit cette inadaptation croître au fur et à mesure que le temps et les murs de sa prison le séparent des réalités sociales. De sorte qu'il est inopportun d'alarmer l'opinion publique sur les conditions d'hygiène ou de vie dans les prisons, sur l'espace et l'aération des locaux autant que sur l'absence de relations sexuelles ou l'abondance de téléviseurs couleurs, parce que précisément la solution ne se trouve pas dans des geôles dorées mais bien dans autre chose que des geôles.

Il faut que l'opinion publique sache que la réadaptation du délinquant en milieu ouvert comporte bien moins de risques que son retour dans le circuit social après des années passées dans un univers clos et artificiel, loin du monde.

Un exposé passionnant, dans un langage simple et direct, à lire par tous ceux qui s'intéressent aux problèmes posés par la déviance et n'aiment pas les discours académiques.

A.H.

Société de la criminalité, société de la pénitence, par Micheline Roelandt — Editions du CEP — 53 F + 5 F de port, à verser au CCP 840788 du Cercle d'éducation populaire, Bruxelles.

Guillemin parle...

Il passionne son lecteur comme son auditoire. Cependant, lire Guillemin est frustrant. Peut-être parce que le livre édité par le Cercle d'Education populaire « Guillemin PARLE de Rousseau, Voltaire, Rimbaud, Vallès » n'est pas de la

plume de l'historien : il s'agit d'un recueil de conférences enregistrées en public. Il manque donc la voix, son ton passionné, ses effets, et la présence pétillante de l'homme-conférencier-historien-tribun.

Et puis à la lecture, on ne laisse pas passer aussi facilement certaines ficelles, certains partis pris, même si tout compte fait on les trouve de bon aloi.

On connaît et on a savouré ces formules à l'emporte-pièce avec lesquelles il vous ratatine un bonhomme : Napoléon « le petit chacal ». On connaît sa façon de « traiter » l'histoire, essentiellement à travers l'évocation des grands hommes — ou des oubliés. Tentatives de démystification ou de réhabilitation ou de justification : ce sont les individus qui l'intéressent mais aussi en eux le peuple qui se projette : Robespierre — la bourgeoisie qui manigance : Bonaparte, les idées qui germent : Rousseau, Voltaire, les classes qui s'affrontent : Vallès.

Guillemin est de ces chrétiens que leur foi place dans le camp des opprimés. De sorte que si son discours n'est pas un exemple d'analyse matérialiste on y trouve

cependant une relation et une interprétation des faits historiques qui veulent rétablir une certaine forme de justice.

On ne peut se tromper ni sur ses intentions ni sur son enthousiasme sincère et bien communicatif ni sur son émotion quelquefois mal contenue. Il évoque ainsi la mort de Vallès en 1885 et le dernier hommage que lui rendit le peuple de Belleville : « Et comme il y avait 15 à 20.000 types qui sont passés devant ce Vallès de 37 kilos qui était mort sur son lit et que tous lançaient la petite églantine, alors, Séverine dit : « A la fin de la journée, le drap était devenu un drapeau ».

A lire, en se l'imaginant raconté...

A lire, sans négliger la préface de Suzanne Deschamps qui dit mieux et plus complètement ce qu'a suscité en moi la lecture du livre, comme joies et interrogations.

Walter BURNIAT.

Henri Guillemin parle de Rousseau, Voltaire, Rimbaud, Vallès — texte complet des quatre conférences au CEP en octobre 1973 — 199 F + 10 F port à verser au CCP 840768 du Cercle d'Education populaire.

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

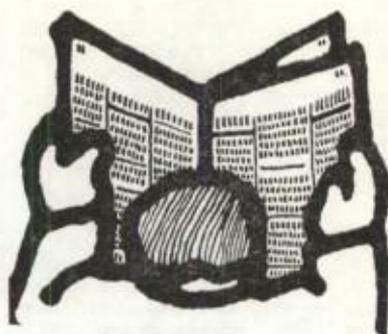
Abonnement annuel ordinaire : 300 F

Abonnement annuel « jeunes » (moins de 25 ans) : 150 F

Abonnement de soutien : 500 F, et davantage

A verser au CCP 1887.45 de la Fondation Joseph Jacquemotte,
avenue de Stalingrad, 29 — 1000 Bruxelles

Revue



Un Dossier Energie de la Fondation André Renard

Les Bulletins mensuels de la Fondation André Renard comprennent régulièrement des dossiers consacrés à des questions d'actualité.

Le numéro de mai du Bulletin (n° 47) contient un *Dossier Energie* composé de divers documents, notamment le rapport de *Georges Debunne* à la Conférence de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) sur l'énergie (15-16 mars) et une analyse intéressante de *Roger Piette* sur l'ensemble des problèmes de l'énergie dans leur contexte international et belge.

Le Bulletin précédent de la Fondation André Renard (n° double 45/46) était consacré pour l'essentiel à une étude de la *planification* rédigée par *Emile Nols*. Cette analyse de ce qui a été fait dans ce domaine en Belgique est surtout utile pour sa partie documentaire qui décrit en détail les étapes parcourues dans ce secteur et la procédure d'élaboration des plans.

Le Bulletin de la Fondation André Renard se vend au numéro à 30 F l'exemplaire ou par abonnement annuel de 200 F à la Fondation André Renard, 18, rue Florimont, 4000 Liège, CCP. 300-0183024-82.

La Revue Nouvelle

C'est au thème «mouvement ouvrier et éducation permanente» que la «Revue nouvelle» consacre son nu-

méro de mai-juin, qui fournit aussi le texte complet du document confidentiel des ACEC sur les mesures à prendre à l'égard du personnel « mal adapté ». Dans la même livraison : un dialogue entre Robert Vander Gucht et Marcel Xhaufflaire sur « Les chrétiens à l'heure chilienne », qui porte pour l'essentiel sur le pouvoir idéologique de l'Eglise et le combat à mener contre ce pouvoir par les chrétiens qui ont opté pour le socialisme.

Les quatre contributions qui traitent de la problématique Education permanente concernent d'une part la Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES) et l'ISCO — et d'autre part les modes de transmission du savoir et du pouvoir. Celle d'Angel Enciso nous paraît particulièrement intéressante.

N'ayant pu en parler le mois dernier, faute de place, je voudrais dire un mot des réflexions de Robert Willame sur l'œuvre d'Ivan Illich, réflexions parues dans la R.N. d'avril. Les questions que se pose Willame concernent la portée révolutionnaire de cette œuvre, et singulièrement du livre « La Convivialité », dont Robert Willame s'aperçoit que malgré son caractère apparemment radical et subversif, elle gêne finalement très peu l'ordre établi et la classe dominante. En effet, « La Convivialité », montre R.W., « ne s'enracine pas dans un lieu actuel, elle paraît inaccessible, non préparable, au-delà d'un chambardement sur lequel nous n'aurions pas prise ». Aussi Willame est-il tenté de classer la recherche d'Illich parmi les « utopies poé-

tiques »... « hors de portée, une fois de plus récupérable par toutes les parties en présence donc en danger de conservatisme ». Il y a là un terrain d'analyse très féconde, qui mériterait d'être approfondie.

R.

De nieuwe maand

La revue flamande *De Nieuwe Maand* existe depuis janvier 1971 : c'est à ce moment qu'elle prit le relais d'un périodique appelé *De Maand*, qu'on pouvait classer « chrétien-progressiste ». D'emblée, *De Nieuwe Maand*, « revue pour une rénovation politique », indiquait que sa naissance représentait une mutation car, sans rompre avec un certain nombre de ses animateurs chrétiens, elle se voulait ouverte, pluraliste, et entendait œuvrer à un rassemblement des progressistes.

Il n'est pas question de dresser ici le bilan de plus de trois ans de vie de *De Nieuwe Maand*. Mais le rappel des conditions de sa naissance nous a paru nécessaire pour présenter cette revue, dont nous n'avions pas encore parlé. Une soixantaine de personnes siègent à son comité de rédaction, et parmi elles des socialistes comme Willy Calewaert, Marijke Van Hemeldonck, Piet Frantzen, Kris Borms, Bert Comhaire — des chrétiens comme Jean-Luc Dehaene, Jef Van Bilsen, Jan Grootaers — un communiste : Jacques Nagels.

On peut lire dans la livraison d'avril une étude sur les responsabilités américaines dans l'« écocide » du Vietnam, une tentative intéressante de démystification à propos de la neutralité traditionnelle de l'armée chilienne, et sur le plan belge, un éditorial sur les élections législatives et un article sur la médecine du travail.

Elections : D.N.M. considère, à partir des résultats du 10 mars, que la formation d'un gouvernement CVP-PSB est vraisemblable, choses ». Mais elle s'inquiète des et le plus « dans la nature des conséquences que cette bipartite

pourrait avoir pour le rassemblement des progressistes. Elle appelle de ses vœux une cure d'opposition pour le PSB, qui pourrait ainsi « convaincre ses électeurs plutôt que de les attirer par l'une ou l'autre prébende ». En définitive, la revue estime que ni le PSB, ni le Mouvement ouvrier chrétien ne sont mûrs aujourd'hui pour une rénovation politique en profondeur. Aussi plaide-t-elle, « comme le PCB l'a déjà fait », pour une concertation des forces de gauche.

Médecine du travail : c'est un aspect important, l'aspect santé mentale à l'entreprise que Dirk Verhelst, lui-même médecin du travail, aborde dans cet article, qui a aussi paru dans « Mosaïque ». Il met en cause la tendance dominante de notre société de profit, qui consiste à vouloir adapter l'homme à l'entreprise, et souligne l'actualité de la notion marxiste d'aliénation. Si la dépendance du médecin du travail à l'égard de l'employeur est une réalité pour Dirk Verhelst, si même il parle de l'impuissance du médecin du travail, il est cependant clair pour lui (comme pour nous) que cette impuissance est relative, car le médecin du travail peut, à certaines conditions, jouer un rôle positif. Mais si pour l'auteur, ce rôle est dans une large mesure conditionné par sa collaboration avec des sociologues, psychologues, assistants sociaux, infirmières, etc., c'est-à-dire avec un collectif de travailleurs de la santé, nous pensons que même avec ce collectif, le médecin du travail est voué à l'impuissance s'il ne prend pas sa place au sein du mouvement ouvrier. Ce n'est qu'en s'insérant dans la lutte des travailleurs pour la défense et la promotion de leur santé que le médecin du travail peut, pensons-nous, valoriser sa fonction.

R. L.



Administration de « De Nieuwe Maand » : Standaard Boekhandel, Belgiëlei, 147 A, 2000 Antwerpen. Tel. 03/39.59.00 — Abonnement annuel : 390 F, 45 F au numéro.

**Les Cahiers marxistes
ne paraissant pas
en juillet-août,
donnent rendez-vous
à leurs abonnés et lecteurs
pour la rentrée de septembre**

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 29-31, 1000 Bruxelles
